

Bernard & Frère 472-5406
Musique - Piano
Orgues
Distributeur
d'amplificateurs
"DAVOLI"
141, St-Damase, Drummondville

LA TRIBUNE de Drummondville

Gailuron LE BON PAIN DE CHEZ NOUS.
C'est bon. C'est de la boulangerie
GUERIN & FRÈRE Lié
665, boul. Mercure — Drummondville

DRUMMONDVILLE, MARDI, 7 MARS 1972

Fermeture prévue de plusieurs foyers

Le logement des personnes âgées provoquerait un sérieux problème à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (JM) — C'est avec beaucoup d'intérêt que la population de notre région a pu apprendre, il y a déjà plusieurs mois, l'aménagement d'un foyer d'accueil pour personnes âgées à la résidence des infirmières de Drummondville.

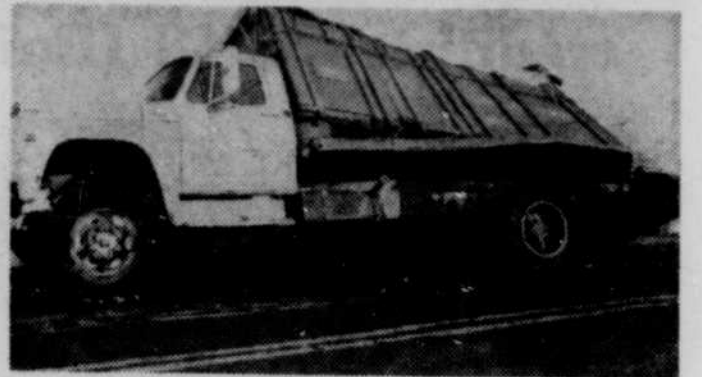
Cependant, comme certains foyers pour personnes âgées de notre région ne répondent plus aux normes de sécurité et de confort pour cette catégorie de pensionnaires, il faut prévoir la fermeture de la Villa Bel-Humeur de St-Eugène, du Pavillon de St-Guillaume ainsi

que celui de St-David et peut-être le Pavillon de St-Hughes. Au ministère des Affaires sociales, on précise que les personnes logées dans ces foyers et devant être rapatriées, seront les premières à être admises au nouvel accueil. De plus, si comme le mentionnait le ministre Bernard Pinard en octobre dernier, cette mesure vise à confirmer le Pavillon Georges-Frédéric dans sa vocation d'hôpital pour malades chroniques, il faut donc prévoir que le ministère demandera le transfert d'un certain nombre de pensionnaires du Pavillon Georges-Frédéric au nouveau foyer d'accueil aménagé au pa-

villon des infirmières. Hier après-midi, au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue dans les locaux de l'Agence de Service social du Centre du Québec, et où M. Côme Bergeron et Mlle Céline Mondou, respectivement directeur général et animatrice au service des personnes âgées, étaient présents, on a révélé que le nombre de places disponibles pour de nouveaux cas serait passablement restreint. "Considérant que le nouveau foyer d'accueil pourra héberger environ 120 personnes et qu'un bon nombre de celles-ci viendront, soit de certains foyers qui seront fermés, soit

du secteur hébergement au pavillon Georges-Frédéric, il apparaît qu'un nombre restreint de places resteront disponibles pour de nouveaux cas," a précisé M. Côme Bergeron. Pour sa part, Mlle Mondou a ajouté: "C'est dans le but d'éviter de créer de faux espoirs que depuis le 5 octobre dernier l'Agence de Service social s'en est tenu à enregistrer sur une liste les noms et adresses des personnes demandant leur admission au nouvel accueil. Lorsque nous serons officiellement mandatés pour effectuer les évaluations, nous serons en mesure d'expliquer certains aspects de notre démarche. Ce-

pendant, il faut retenir dès maintenant que le nouveau foyer d'accueil ne répondra qu'à un nombre restreint de nouvelles demandes." "Ce qui semble se dessiner pour le futur foyer d'accueil à Drummondville, nous amène à constater que dans nos centres urbains, il devient de plus en plus urgent de penser en fonction de nouvelle solution devant les problèmes que rencontrent les personnes âgées. Le placement institutionnel ne devrait-il pas constituer la dernière étape d'un programme de service à offrir à la personne âgée?" a interrogé Mlle Mondou.



La boîte a failli céder

Il s'en est fallu de peu pour qu'un petit camion perde sa boîte et son contenu hier après-midi sur le boulevard St-Joseph, à proximité de l'intersection du boulevard Mercure. Un pneu crevé serait d'ailleurs la cause de cet incident qui a ralenti la circulation pour quelques minutes.

(Photo La Tribune, Drummondville)

Nouveau presbytère à Saint-Cyrille

SAINT-CYRILLE (GP) — Les paroissiens de Saint-Cyrille, dans le comté de Drummond, ont donné dans l'ensemble leur accord à une décision des marguilliers à ce qu'un nouveau presbytère soit construit à proximité de l'église paroissiale.

Il ne reste plus que l'autorisation de l'évêché de Nicolet et l'approbation d'un paroissien lors d'une prochaine séance d'informations pour que le projet prenne forme. A ce moment, une fois ces acceptations faites, les marguilliers demanderont des soumissions.

Selon M. Raymond Lemaire, marguillier en charge, le projet de presbytère sera construit en deux étapes. La première étape sera la construction d'un édifice de 3,800 m² qui servira de presbytère actuel, mais à une quinzaine de pieds plus près de l'église. Le futur presbytère sera en pierres, pour conserver le caractère particulier de l'église de Saint-Cyrille, elle a aussi du même matériau. On s'attend généralement à ce que le coût de construction s'élève entre 50,000 et 60,000 dollars.

Quant au presbytère actuel, qui date de plus de 80 ans, il sera démolé quand la construction du nouvel édifice sera terminée.

Ici et là dans le sport

DRUMMONDVILLE (JM) — Carey Haworth a réussi le tour du chapeau tout en récoltant trois aides dans une victoire de 7-0 de l'équipe de hockey inter-cités Bantam de Drummondville aux dépens des porte-couleurs de l'Immaculée-Conception. Michel Desrosiers s'est lui aussi signalé avec deux files, Denis Desrosiers et Pierre Couture ayant complété le compte.

Des files de Serge Jutras, André Guilbeault, Réjean Rioux et Guy Parenteau ont assuré un triomphe de 4-2 à l'équipe inter-cités Midget de Drummondville sur les représentants de Sherbrooke. Cette rencontre a été disputée sous le signe de la robustesse, pas moins de 26 pénalisations ayant été décernées par l'officiel du match.

Dans une partie inter-cités de la section Bantam, les équipes de Drummondville et de Sherbrooke ont dû se contenter d'un verdict nul de 2-2. Luc Lapointe a brillé pour les drummondvillois avec un filet et une assistance. Michel Desrosiers a été l'autre compteur des locaux.

L'équipe commanditée par Gérard Fillion détient le poste de commandés du premier rang au classement des formations de la ligue de dards du Centre récréatif St-Jean-Baptiste. Cette équipe totalise 69 points, sept de mieux que la Ferronnerie Joyal et neuf de plus que Aimé Jutras. Le Vigneault TV suit avec 55 points.

Claire Caux a réussi le plus haut pointage chez les dames avec 120. Thérèse Bergeron et Robert Bergeron ont pour leur part accumulé le plus d'étoiles avec 48 et 57.

Dans une rencontre des séries éliminatoires de la section bantam du hockey mineur, le Plamondon l'a emporté 5-2 sur le Roy Ju-Cep. Michel Langlois a été la vedette du match avec trois files, Daniel Romaneski et Yvon Camiré ayant fait scintiller la lumière rouge chacun une fois.

Le Courchesne et le Thibodeau ont annulé 5-5 dans une rencontre finale de la section midget du hockey mineur. Jacques Hamel avec le tour du chapeau a été le meilleur du Thibodeau tandis que Jacques Rondeau volait la vedette dans le camp de Courchesne avec une paire de files.

Début officiel des travaux d'aménagement du Centre télé-communautaire de Drummondville

DRUMMONDVILLE (JM) — Les travaux d'aménagement du Centre de télé-communautaire de Drummondville, centre situé plus précisément dans l'édifice de la Société Nationale des Québécois, ont officiellement débuté hier matin.

C'est M. Roger Marier, président de la Société Nationale des Québécois qui a communi-

qué la nouvelle au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu hier matin dans les locaux de la SNQ. Ces travaux ont été entrepris en vertu d'une entente passée entre la compagnie propriétaire du câble communautaire de Drummondville, TV Drummond Inc., et la Société Nationale des Québécois du Centre du Québec, et grâce

aussi à une subvention d'environ \$9,700. Dans le cadre du programme des Initiatives locales. Les travaux consistent à transformer tout le sous-sol du siège social de la SNQ en un véritable poste de télévision pour diffusion locale. Les travaux doivent se poursuivre jusqu'en mai, date à laquelle les véritables préparations de ca-

Trudeau et Pépin en visite à Drummondville

DRUMMONDVILLE (GP) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, et son ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, député de Drummondville, seront à Drummondville vendredi prochain pour une visite rapide.

On s'attend à ce que les deux hommes d'état, accompagnés de leurs secrétaires et adjoints, arrivent à Drummondville vers 10 heures du matin en hélicoptère. La visite d'une usine doit ensuite se faire, avec dîner à cet endroit.

Durant l'après-midi, MM. Trudeau et Pépin rencontreront les contribuables du comté de Drummond dans une salle réservée pour la circonstance.

Le programme prévoit une conférence de nouvelles et différentes activités. Ensuite, MM. Trudeau et Pépin se rendront à Victoriaville et de là, à Thetford.

Rencontre possible de huit des meilleures équipes du hockey midget au Centre civique

DRUMMONDVILLE (JM) — Huit des meilleures équipes de hockey midget de notre province pourraient fort bien se retrouver au Centre civique de Drummondville, les 15 et 16 avril, où serait disputé un tournoi invitation à double élimination.

C'est effectivement que La Tribune a pu apprendre, hier après-midi, d'une source généralement bien informée dans le domaine du hockey mineur à Drummondville, il a également été possible de savoir que les huit équipes participantes à ce tournoi invitation seraient celles de St-Hyacinthe, de Sorel, de l'Immaculée-Conception, de Ste-Foy, du Comité des Jeunes de Rosemont, de Saint-Vincent Marie Stromby, de Granby, et naturellement de Drummondville. Solognons que ces équipes ont participé au huitième tournoi International de hockey midget de Drummondville et qu'elles ont admirablement bien figuré.

Une conférence de presse au sujet de ce tournoi invitation à double élimination doit d'ailleurs être appelée d'ici quelques jours.

Jeux annuels des Cadets du Québec

DRUMMONDVILLE, (ALR) — Les trois Forces de Cadets de Drummondville, air, mer et terre, se rendront à Sherbrooke le 20 mai, afin de participer à la préliminaire régionale inscrite dans le cadre des Jeux Annuels des Cadets du Québec.

Cette préliminaire groupera un total de 1,500 cadets, qui se disputeront les premières places dans différentes disciplines, tant sportives que militaires: ballon-volant, piste et pelouse, natation, tir, exercice militaire et fanfare. Les principaux buts de ces jeux sont de permettre aux Cadets des trois forces des diverses régions de la province et de l'est de l'Ontario de se rencontrer, tout en sensibilisant la population aux différentes activités des différents groupes qu'ils comprennent. Le Major Germain Prince, adjoint aux relations extérieures des jeux, a également révélé au cours de la conférence de presse tenue dernièrement à Drummondville, que 14 préliminaires seront nécessaires afin de sélectionner les groupes qui se disputeront les deux grandes finales, qui auront lieu à Montréal et à Québec, les 27 mai et 3 juin.

Budget de \$41,000

Afin de mener à bien cette entreprise d'envergure, le ministère de la Défense nationale a voté un budget de quelque \$41,000. Toutefois, malgré cette somme, la réalisation des Jeux Annuels n'a été chose possible que grâce au bénévolat des commandants des 209 unités concernées, qui ont participé à de nombreuses réunions au cours desquelles les règlements des diverses compétitions furent définis.

Module Socio-culturel

DRUMMONDVILLE, (JM) — M. Jean Verville, animateur de musique au Module socio-culturel du service de la récréation de Drummondville, offre aux citoyens de la cité le très grand avantage de participer à un genre de diffusion tout à fait nouveau. La première aura d'ailleurs lieu le 13 mars à 20 heures, au Centre culturel de la rue Ringuet.

Le premier musicien à s'y faire entendre sera M. René Béchard, saxophoniste bien connu, qui possède à son répertoire une foule de pièces classiques, et nombre de morceaux de jazz.

Ceux et celles qui seraient intéressés à se produire, devront contacter M. Verville. Ce dernier se chargera de leur faire passer une audition et de céder leur mini-spectacle à une date précise. Il s'agit naturellement de talents amateurs ou semi-professionnels, mais on exigera quand même une certaine qualité pour accepter les candidats.

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE — C'est aujourd'hui que les Peintres de la Gamme, groupement vocal mixte de 12 voix sous la direction de Mme Marielle Carrier, s'envolent pour une série de concerts qui les mèneront à Chypre, leur permettant de se rendre en Israël et au Liban. A Chypre, invités du contingent Nationale de l'Armée Canadienne, ils chanteront devant les délégués des Nations Unies, les membres des corps Diplomatiques, les autorités gouvernementales en plus de la population locale.

André Morency, professionnel au club de golf Hériot, ainsi que quelques-uns de ses confrères drummondvillois sont actuellement à Daytona, où ils ont la ferme intention de pratiquer leur sport favori. Même en raison du départ pour quelques temps du pro Morency les membres du club Hériot sont priés de noter que le chalet demeure ouvert aux heures habituelles.

L'abbé Jean-Jacques Forest, aumônier de l'Unité des policiers de Drummondville et propagandiste de culture chez les jeunes sera le conférencier invité ce soir au motel Le Dauphin à l'occasion du souper hebdomadaire des Rotariens locaux. L'abbé Forest entretiendra alors son auditoire du voyage d'une trentaine d'étudiants du CEGEP en France où ils participeront au Concile de Taizé.

Le Rotarien Paul LaBranche a été le choix unanime de ses confrères pour représenter le club Rotary au sein de l'Office Municipal d'Habitation de Drummondville.

L'équipe midget inter-cités de Drummondville, sous l'habile direction de l'instructeur Gérard Lefebvre participera au prochain tournoi d'Acton Vale, les Drummondvillois qui ont très figuré lors de la huitième reprise du tournoi International de hockey midget de Drummondville disputeront leur première rencontre mercredi le 15 mars à 21h30 et se mesureront aux Lions de Repentigny.

L'épouse de Lucien Cournoyer, régisseur des sports à la Cité de Drummondville, vient de donner naissance à une deuxième fille. L'heureuse maman se porte bien, mais quant au père...

Le docteur Julien Lamoureux, médecin hygiéniste de Drummondville communique qu'une clinique de périculture et d'immunisation contre la diphtérie, coqueluche, tétanos, polio, varicelle, rougeole et rubéole aura lieu cet après-midi à compter de 1h30 à l'Unité sanitaire du 345 de la rue Marchand.

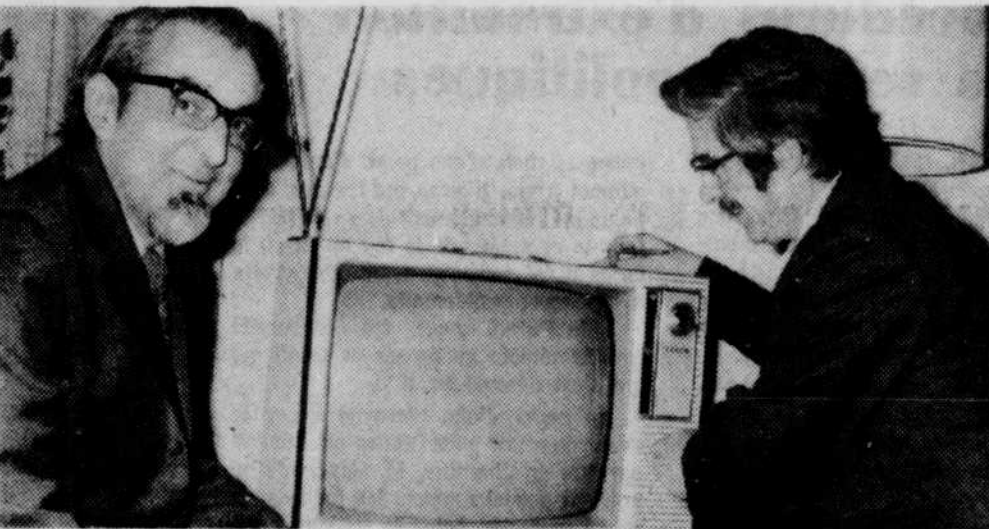
Les membres du syndicat du vêtement de Victoriaville seront les invités d'honneur des Rangers de Drummondville, jeudi soir à 8h15 au Centre civique, où les protégés de l'instructeur-gérant Gordie Haworth seront les hôtes des Castors de Sherbrooke. A cette occasion, M. Henri-Paul Roux, président du syndicat du vêtement effectuera une mise au jeu officielle.

La circulation a repris normalement vendredi dernier, vers 16h30 sur la voie ferrée du Canadien National à Drummondville. On sait qu'un déraillement survenu la veille à Joly, avait interrompu la circulation ferroviaire entre Montréal et Québec sur la ligne principale du chemin de fer et que les trains devaient passer par Richmond.

L'assemblée de la Commission scolaire régionale Saint-François aura lieu cette semaine mercredi soir à l'école Cyrille Brassard de Saint-Cyrille. Il y sera question entre autres du redressement des rôles d'évaluation et des recommandations du comité de perfectionnement.

Toute la population du Grand Drummondville est invitée à un souper aux fêtes, dimanche soir le 12, entre 5h30 et 8h, au sous-sol de l'église Immaculée-Conception au profit du Comité protecteur des scouts. Cette activité, la première du genre par cet organisme, comprendra une soirée récréative et la remise de prix de présence.

Le Club des Francs a fêté amicalement hier soir le Père Paul Marchand pour sa récente nomination à la direction de sa communauté et pour les innombrables services qu'il a rendus au Club dans le passé.



Le Centre de Télé-Communication de Drummondville, situé dans l'édifice de la Société Nationale des Québécois du Centre du Québec devrait normalement diffuser ses premières émissions à compter de l'automne prochain. Au cours d'une conférence d'information qui a eu lieu hier matin, M. Roger Marier, président général de la SNQ ainsi que M. Georges Dumaine, coordonnateur du projet ont tout de même branché leur téléviseur dans l'espoir peut-être d'y voir les travaux d'aménagement qui ont officiellement été mis en marche lundi matin.

(Photo La Tribune, Drummondville)

La caserne des pompiers de St-Cyrille: coût de \$68,000

SAINT-CYRILLE (GP) — A la plus récente assemblée du Conseil, la municipalité du village de Saint-Cyrille a accepté en principe, au nom de deux autres municipalités, la plus basse de 7 soumissions pour la construction d'une caserne de pompiers et une salle municipale. C'est la compagnie de Construction Drummond qui s'est vu adjuger le contrat pour une somme de \$68,500. Cette décision est cependant sujette à l'approbation du ministère provincial des Affaires municipales et la soumission doit être conforme aux demandes des municipalités concernées.

L'édifice en question sera situé dans la partie sud-ouest du village de Saint-Cyrille, entre la rue Principale et la rue Martel. Trois camions de pompiers y pourront trouver place, en particulier deux camions-citernes et un camion-pompe. Il y aura également un bureau pour le chef, une grande salle pour les pompiers et pour les assemblées de nature municipale.

Précisons que 6 autres soumissions ont été reçues pour un coût total de \$79,900. Le ministère des Affaires municipales fournira un octroi de 50 p.c. du coût total de la construction, puisque la station desservira trois municipalités: Saint-Cyrille, Wendover et Simpson et Saint-Joachim de Courval. La salle municipale sera cependant réservée aux deux municipalités de Saint-Cyrille. Une autre subvention, de \$11,000, a été accordée par le gouvernement fédéral dans le cadre de son programme des Initiatives locales. Le début des travaux est prévu pour trois à quatre semaines, l'inauguration de la caserne devrait se faire dans 2 ou 3 mois.

Quant à l'ancienne caserne des pompiers, située sur la rue Principale à Saint-Cyrille, à l'autre extrémité du village, elle sera démolie ou mise en vente. Elle datait d'une vingtaine d'années.

Soirée publique



M. Nicolas Beaulieu, coordonnateur du Mouvement Québec Français et M. Réjean Boivin, membre du comité directeur pour Drummondville ont révélé hier matin, au cours d'une conférence de presse, qu'une soirée publique aura lieu mardi le 14 mars au Centre culturel de Drummondville. MM. Albert Allain et Fernand Daoust seront alors les conférenciers invités et parleront du MQF.

(Photo La Tribune, Drummondville)

NETTOYEUR
Bouchard
L.T.E.E.
Victoriaville, Tél.: 752-5565
217, LAURIER

752-9783 **RENAULT** 752-9784
LEMAY AUTO INC.
324, rue Laurier, VICTORIAVILLE

Au procès de Denis Boucher

Témoignage contradictoire

ARTHABASKA (RT) — Le début du procès de Denis Boucher de Maddington Falls, accusé de négligence criminelle dans un accident qui a causé la mort de René Hamel, 15 ans, de Victoriaville le 2 mai 1971, a été caractérisé hier par le témoignage de Guy Morin de Defoy.

Le procès a débuté au Palais de justice aux Assises sous la présidence du juge Antoine Lacoursière de la Cour supérieure. Le procureur de la Couronne, Me René Crochetière, a cité cinq de ses témoins dont Guy Morin, 31 ans, de Defoy qui accompagnait l'accusé lors de l'accident. A un certain moment les affirmations de Morin étaient tellement différentes avec celles faites antérieurement à l'enquête du cor-

ner que Me Crochetière a voulu le faire déclarer témoin hostile.

Les membres du jury, ont dû se retirer trois fois durant son témoignage. Le procureur a voulu établir l'heure de la rencontre de Boucher et Morin, le fait qu'ils soient partis ensemble, le fait qu'ils se soient arrêtés à plusieurs hôtels et ainsi de suite.

Auparavant, la Couronne a fait entendre le Dr Germain Chagnon de Victoriaville qui a reconnu avoir constaté le décès du jeune Hamel dès son arrivée à l'urgence de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et a expliqué brièvement la cause de la mort de l'adolescent.

Le père de la victime, M. Fernand Hamel, 46 ans, demeurant au 65 rue Aque-

duc à Victoriaville, a témoigné pour donner l'âge de son fils, son habillement le soir de la tragédie et signifier qu'il défendait à son garçon de prendre de la boisson.

Le caporal Gaétan Nadeau de la Sûreté du Québec, détachement de Victoriaville, a identifié des photos prises sur les lieux de l'accident, malgré une vaine objection du procureur de la défense Me Pierre Beaudet. A la demande du procureur de la Couronne, Me Crochetière, le caporal Nadeau a expliqué et présenté les photographies au jury.

L'agent de la Sûreté du Québec, René Fortier, a pour sa part relaté les constatations faites sur les lieux lors de l'accident, présenté un graphique explicatif au jury et signifié au procureur de la Couronne

que Denis Boucher était le conducteur de l'automobile propriété de Guy Morin. Le policier a noté sur demande de la Couronne que Boucher lui paraissait dans un état normal tandis que Morin semblait dans un état d'ébriété avancé.

En contre-interrogatoire, la défense, Me Pierre Beaudet, a insisté pour que le policier Fortier souligne que Boucher était apte à conduire une automobile. Le point de la vitesse a été débattu avec énergie par la défense et la Couronne d'un côté soulignant l'absence de pancarte indicatrice en direction Victoriaville - Princeville et de l'autre avançant la nécessité d'une limite de vitesse de 45 MPH à l'endroit de l'accident, soit face à la salle de danse Windsor à la sortie de Victoriaville en direction de Princeville.

Aujourd'hui

Le procès reprend ce matin à 10 heures au Palais de justice d'Arthabaska où la Couronne fera probablement entendre les jeunes Pierre Galand de Victoriaville, compagnon de la victime le soir de l'accident et les trois adolescents pris "sur le pouce" par l'accusé à la sortie de Victoriaville soit, Roger Laurendeau, 18 ans de Princeville, Alain Boucher, 18 ans de Victoriaville et Michel Turgeon, 17 ans, de Princeville.

Le jury

Hier matin, on a formé le jury pour les présentes Assises criminelles au Palais de justice d'Arthabaska. La sélection a duré quelque 2 1/2 heures et les candidats ont été choisis parmi 76 assignations.



Souscription C-4

La campagne de souscription en vue de la future édification du Pavillon Jean Bêliveau a fait un autre pas hier. Le président d'organisation de la campagne, M. Robert Caron a reçu des chèques de \$500 de la Caisse Pop Ste-Victoire remis par M. André Martin, \$3,000 de la Banque Royale remis par le gérant M. Gérard Duquette et de \$500 de la Municipalité St-Christophe représentée par le maire Hervé Fortier.

(Photo La Tribune, Victoriaville)

La colère monte chez les garagistes

ST-LOUIS DE BLANFORD (JR) — Les garagistes indépendants et les commerçants ou détaillants d'essence sont en colère contre le gouvernement, les comités paritaires et les compagnies pétrolières. C'est ce qui ressort d'un communiqué annonçant une rencontre de ces garagistes au restaurant Pignon Rouge ce soir. M. Nolan McDonald souligne qu'ils sont tannés d'être exploités et haïssent par les comités paritaires.

Les garagistes dénoncent verbalement les augmentations de prix de l'essence qui ne profitent qu'aux compagnies pétrolières. Pour mettre un terme à la situation, ils ont l'intention de cette semaine d'interdire des poursuites judiciaires contre le comité paritaire de Sherbrooke.

Aussi, M. McDonald compte sur la présence de tous les garagistes ce soir au restaurant Pignon Rouge de la route Trans-Canadienne. Afin de discuter des politiques à suivre pour arrêter les politiques des compagnies et des comités paritaires.

Résultats dans le hockey mineur

WARWICK (RT) — L'organisation du hockey mineur de Warwick a poursuivi ses activités en fin de semaine dans diverses catégories. Toutes les parties ont lieu au Centre Communautaire et Culturel de l'endroit et sous la responsabilité du Service des loisirs de la ville de Warwick.

En fin de semaine, chez les Atomes, le club Apollo a vaincu le Panther 2-1 et annulé 2-2 avec le Saturne. Chez les Mosquitos, le Boubo a gagné 3-1 contre le Rocket et perdu 3-2 contre le Yogi. Dans la catégorie Pee-Wee, les Jaguars ont perdu 2-1 contre les Corvets et 2-0 contre les Mustangs enfin dans la division Bantam, les Rangers ont d'abord gagné 3-2 contre les Bruins et perdu 2-0 contre les Blues.

En ce qui concerne la compilation des chiffres, dans la catégorie Bantam, les Blues sont au premier rang avec 32 points et le meilleur compteur est Jean Morin avec 25 points dont 15 buts. Chez les Pee-Wee, le Mustang est premier chez les équipes avec 23 points et le meilleur marqueur est Rock Labrecque avec 27 points dont 19 francs buts.

Dans la division Moustique, le Boubo est premier au classement des clubs avec 19 points ex-aequo avec le Yogi. Le meilleur pointeur est Pierre Blake avec 28 points dont 24 buts. Enfin chez les Atomes, le Apollo est le meilleur club avec 30 points et Denis Houle le meilleur marqueur avec 26 points.

La population fait connaître ses besoins par un questionnaire

VICTORIAVILLE (JR) — Le député du comté de Lotbinière aux communes, M. André Fortin a fait parvenir un questionnaire aux électeurs de son comté afin d'avoir leur avis sur la pension de vieillesse, le salaire minimum garanti et l'utilisation des épargnes des Canadiens. On sait que le Leader parlementaire des créditistes a pris comme politique de consulter ses électeurs face à divers problèmes avant de prendre position.

Le député du comté souligne que l'avis des électeurs l'aide à mieux remplir son rôle de représentation parce qu'il connaît les intérêts, les opinions et les désirs de la population qu'il représente au parlement d'Ottawa.

La première question posée par M. Fortin, demande aux électeurs s'ils sont favorables à ce que la pension de vieillesse soit donnée à 60 ans et que si un conjoint la reçoit, l'autre la reçoive automatiquement. Le député demande également si les électeurs sont favorables à un revenu minimum garanti pour tous les citoyens. Dans une troisième question, M. André Fortin demande à l'électeur s'il croit que les épargnes des Canadiens français devraient servir à financer l'exploitation de nos propres Richesses Naturelles au lieu de les donner aux étrangers, et qu'à cet égard, les provinces devraient être financées à faible taux d'intérêts par la Banque du Canada.

SPORTS CEGEP

VICTORIAVILLE (RT) — HOCKEY — Les Vulkins du CEGEP de Victoriaville ont remporté une victoire à leur dernier match de la saison régulière alors qu'ils étaient les visiteurs à Sherbrooke. Les Vulkins ont eu raison du CEGEP de l'endroit au compte de 9-5. L'équipe du pilote Hervé Beaubien termine ainsi sa fiche de la saison régulière avec 12 victoires, 6 défaites et 2 verdicts nuls pour un total de 26 points et une seconde position au classement final des équipes.

Les compteurs lors de ce dernier match ont été Alain Plante avec 4 buts, Alain Laurendeau 2, Michel St-Cyr, Michel Perreault et Pierre Cartier, 1 chacun. Les Vulkins se sont signalés en troisième période avec 6 buts dont 4 en moins de trois minutes. Les étoiles de la rencontre pour les Vulkins ont été Alain Plante et Daniel Pêpin qui a obtenu aucun but mais a préparé 4 buts.

Les Vulkins du CEGEP de Victoriaville se méritent ainsi le droit de participer aux éliminatoires inter-divisions et joueront les 25 et 26 mars. En fait le 25 les Vulkins rencontreront le collège de Jonquière à l'aréna de St-Romuald et le lendemain la finale se disputera à l'aréna Gilles Tremblay à Villeneuve contre le gagnant de la série Sherbrooke-Chicoutimi.

STATISTIQUES — L'as joueur de centre Daniel Pêpin termine la saison premier marqueur de l'équipe des Vulkins avec 53 points dont 34 buts. Michel St-Cyr a 46 points dont 17 buts, Serge Gingras 11 points, 33 points, Michel Perreault 24, Laurent Roux 23 et Alain Laurendeau 20 sont les meilleurs marqueurs de l'équipe.

Le cerbère Denis Provencher a été à la hauteur avec une moyenne de 4.47. La moyenne offensive de l'équipe est de 6.45 buts par partie et la moyenne défensive de 4.5 buts. En moyenne les Vulkins ont eu 28.9 minutes de punitions par partie et le joueur le plus puni du club est Michel "Zac" Perreault, avec 109 minutes au cachot.

HAND-BALL — L'équipe du CEGEP n'a pu faire mieux que de s'incliner 21-18 devant la formation du CEGEP de Sherbrooke au hand-ball. Michèle Lafond et Yves Trottier ont été les meilleurs des Vulkins. Incidemment Trottier a marqué 91 buts à date durant la saison. La dernière partie de la saison pour l'équipe aura lieu demain soir à Shawinigan.

BASKET-BALL FILLES — Au basket-ball féminin les Vulkins ont remporté une sixième victoire consécutive au compte de 37-29 sur Sherbrooke. Lise Raymond et Martine Côté ont décidé de la victoire avec respectivement 20 et 12 points. Lise Raymond occupe présentement le second rang des pointeurs de la ligue avec 161 points.

VOLLEY-BALL — Les équipes masculine et féminine de volley-ball du CEGEP ont participé au dernier tournoi à l'université Laval en fin de semaine. L'équipe féminine, composée de Lucie Michaud, Chantal Paris, Monique Provencher, Lise Dumont, Claudette Moreau, Agnès Beaudet, Christiane Laroche et Jocelyne Lemay a remporté 10 de ses 12 parties contre divers CEGEP. L'équipe masculine composée de Roland Van Hove, Yves Dietz, Georges Roy, Gaétan Parent, André Léger et Blaise Pelletier a assez bien figuré.

Les paroissiens en action



La population de la paroisse Ste-Victoire de Victoriaville est invitée présentement à faire sa part pour des réparations de l'ordre de \$53,000 à l'Eglise et au presbytère de la paroisse. Une souscription veut combler un projet d'initiative locale déjà accepté antérieurement par le gouvernement fédéral. On voit ici une partie de l'Eglise et du presbytère de cette paroisse.

(Photo La Tribune, Victoriaville)

Centre d'entraînement professionnel: le site d'une exposition de travaux

VICTORIAVILLE (RT) — Les élèves du Centre d'entraînement professionnel de Victoriaville préparent une exposition de leurs travaux pour les 10 et 11 mars, soit en fin de semaine. L'exposition portera sur des ateliers divers et s'adressera aux parents, amis et enfin le public intéressé à ces travaux.

Les ateliers féminins seront l'art culinaire, l'artisanat, l'aide à l'intérieur, la couture domestique et la couture industrielle. Les ateliers masculins

porteront sur le fibre de verre, la menuiserie, la plomberie, le rembourrage et la soudure. Un programme varié assurera les visites.

Vendredi l'exposition sera en montre de 7.00 heures à 10.00 heures en soirée. Le lendemain, samedi, l'exposition sera ouverte l'après-midi de 1.00 heures à 5.00 heures. En soirée, l'exposition ouverte à 7.00 heures et sera agrémentée à 9.00 heures d'un spectacle de gymnastique exécuté par les élèves du Centre d'entraînement professionnel, à

9.30 heures il y aura une parade de modes où les filles seront habillées par les élèves en couture industrielle et les garçons par la mercerie Raoul Saucier. Le responsable Ludger Trottier du Centre d'entraînement professionnel convie tous les intéressés à cette exposition de choix et invite le public à communiquer avec lui pour de plus amples informations au Centre d'entraînement professionnel, 275, rue Du Filtré à Victoriaville, au numéro téléphonique 758-1627.

Marcel Pêpin sera absent à l'assemblée du Syndicat du vêtement de Victoriaville

VICTORIAVILLE (JR) — Le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pêpin ne pourra participer à l'assemblée régulière du Syndicat du vêtement de Victoriaville ce soir étant retenu dans la métropole en raison du

front commun des employés du gouvernement. Cette nouvelle nous a été communiquée hier en fin d'après-midi par le président du Syndicat du vêtement, M. Henri-Paul Roux.

On ne sait pas encore quand

M. Pêpin pourra revenir à Victoriaville mais on s'attend à ce qu'il le fasse au cours du prochain mois. D'autre part, M. Roux a annoncé que MM. Jacques Dion, Paul-Emile Dalpé et Amédée Daigle participeront à la réunion du mois d'avril.

Vive compétition dans les finales de la ligue de ballon sur glace

VICTORIAVILLE (RT) — Les éliminatoires de la ligue de ballon sur glace O'Keefe de Victoriaville donnent lieu à une vive compétition si bien qu'après cinq programmes en éliminatoires, seule le club de la Caisse Pop de Victoriaville a déjà atteint la grande finale.

En fait, la Caisse pop a éliminé les Elites de Laurière et en trois parties consécutives dans une série trois de cinq par les comptes de 4-0, 2-0 et 4-0. En fin de semaine les François Synaeghel, Jacques Califour, Michel Lassonde, Michel Piché, Jean Lassonde et Gilles Dufresne ont été les piliers de l'équipe de Philippe Sévigny. La Caisse pop devra maintenant attendre l'autre finaliste.

En quart de finale, classe "B" toujours, le motel Boifran a éliminé le Château Laurier en deux parties consécutives dans une série deux de trois. En fin de semaine un but de Réjean Allard en surtemps a permis au Boifran de gagner la série. Le motel Boifran avait remporté le premier match 1-0 et le club de Richard Belhumeur jouera

maintenant contre le vainqueur de la série A. Gentes de Defoy et Cougars de Balck Lake.

Incidemment dans cette série, les deux clubs ont chacun une victoire. Le A. Gentes avait antérieurement gagné 3-1 pour perdre 2-1 en fin de semaine. Pierre Couture et Marcel Bellavance ont marqué pour les Cougars et Wellie Gagné a évité le blanchissage au A. Gentes dans ce dernier match. Une série semi-finale deux de trois opposera le gagnant avec le motel Boifran.

Classe "C"
Dans la semi-finale classe "C", la Caisse pop de Plessisville mène 2-1 contre le Lyster Die Casting dans une série trois de cinq. En fin de semaine chaque équipe a remporté une victoire: le Lyster a gagné 2-1 et la Caisse pop a gagné 2-0 dimanche. Plessisville avait gagné le premier match 1-0 la partie décisive aura lieu vendredi soir prochain.

L'autre semi-finale oppose les Elans de Ste-Marie à l'hôtel Royale de Ste-Sophie qui mène 1-0 dans la série deux de trois.

St-Sophie a gagné 2-0 grâce à des buts de Philippe Toussaint. Auparavant St-Sophie avait éliminé les Gaulois de St-Paul en deux parties consécutives.

Tant qu'à Ste-Marie il avait antérieurement gagné le quart de finale contre l'OTJ de St-Rémi par des victoires de 4-3 et 2-1 le St-Rémi avait pris une avance de une partie avec un gain de 3-0. Dans le match décisif de la série dimanche, Conrad Boivin et André Martel ont été les compteurs des vainqueurs et Denis Durand a évité le blanchissage au St-Rémi.

Cédule

Les activités des éliminatoires reprendront vendredi soir alors que à 9.00 heures, le A. Gentes de Defoy et les Cougars de Balck Lake en viendront aux prises. A 9.50 heures le Lyster Die Casting rencontre la Caisse pop de Plessisville et à 10.40 le gagnant du match de 9.00 heures disputera la victoire au motel Boifran en semi-finale. Un autre programme sera présenté dimanche.

Chambre provinciale



La Chambre de commerce de Victoriaville a accueilli cette semaine le président de la Chambre de commerce provinciale, M. Gyslain Hawey. Auparavant, M. Hawey, a rencontré les membres de la presse en compagnie du président de la Chambre régionale, M. Roméo Reny et de M. J. W. Aubut de la Chambre de Victoriaville.

(Photo La Tribune, Victoriaville)

Centre d'accueil



Les membres du Centre d'accueil Domrémy de Princeville ont eu le plaisir d'accueillir leur aumônier fondateur à l'occasion d'une soirée récréative précédée d'un souper communautaire. Une cinquantaine de personnes ont pris part à cette manifestation qui a eu lieu au local de la rue St-Jean-Baptiste-Sud. Des invités ont prononcé de courtes allocutions pour souligner le travail accompli depuis la fondation du mouvement, il y a sept ans. De gauche à droite, sur la photo ci-dessus: M. l'abbé André Turmel, aumônier fondateur du Centre d'accueil Domrémy de Princeville, actuellement professeur en théologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières, M. Ernest Hamelin, du Centre de Pointe du Lac de l'O.P.T.A.T., M. Jean-Louis Allard, président du Centre d'accueil Domrémy de Princeville, M. Ernest Ayotte, président ex-officio du Centre d'accueil Domrémy de Princeville.

(Photo La Tribune)

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — C'est ce soir que le président général de la CSN, M. Marcel Pêpin, prendra la parole devant les membres du Syndicat du vêtement de Victoriaville à l'école Le Manège.

Le club Richelieu de Victoriaville s'est réuni hier soir au restaurant La Source de l'hôtel Central pour son souper régulier. Le président Jacques Morissette a animé l'activité.

C'est hier soir qu'avait lieu à l'hôtel Central de Victoriaville le défilé de modes estival du comité féminin du club Lions de Victoriaville. La présidente Gisèle Labbé et la publiciste Françoise Fortin étaient des plus satisfaites du succès remporté.

Demain soir le comité provisoire de la Commission des Oeuvres de Victoriaville rencontrera les autorités municipales pour présenter un bilan d'opération de la Commission du 31 mai à la fin de 1972 et évidemment traité de la méthode de fonctionnement de la Commission.

Ce soir il y a compétitions de tir organisées par le club de tir Victoria. La compétition se tient au sous-sol du poste de police local.

Le club Lions de Warwick a un souper régulier ce soir au Chalet des Rois et on en profitera sûrement pour taquiner le président Léon Lequin qui revient de vacances.

Le conseil municipal de Victoriaville se réunissait hier soir en la salle des délibérations des 8 heures à l'hôtel de ville.

Ce soir est la seconde soirée de réflexion chrétienne du Carême dans les paroisses de Warwick et de Ste-Victoire à Victoriaville.

Ce même ce soir à 8 heures à l'école Albert Morissette sur la rue St-Augustin à Victoriaville, M. Gaston Brousseau, psychologue prononcera une conférence sur le "principe du plaisir et de la réalité en regard du développement social de l'enfant", la rencontre est organisée par le mouvement "Couple et Famille".

Le président de la Garde paroissiale Ste-Anne de Daveluyville, Germain Labarre nous a fait part que deux nouveaux membres ont été acceptés soit Réginald Allard et Claude Poisson. Le nombre de gardes est maintenant de 25.

Demain soir, le club d'Administration industrielle a un souper mixte à l'hôtel Manoir de Princeville. Le conférencier sera M. J.-A. Lussier de Dupont Canada à Shawinigan, il traitera du rôle de la femme dans la fonction de contremaître de son mari.

Le directeur-adjoint au Service des loisirs de Victoriaville, Jean Roux, a noté que l'organisation du baseball mineur de Victoriaville avait une importante assemblée demain soir au Centre des loisirs.

Incidemment au sujet des sports estivaux, on est à mettre sur pieds une nouvelle ligue de balle-molle industrielle à Arthabaska et la ligue Régionale des Bois-Francs ne fait ainsi qu'ajouter à son deuil définitif.

La grande semaine du respect de la loi et de l'autorité aura lieu du 6 mars au 12 mars. Cette initiative est sous la responsabilité du club Optimiste de Victoriaville.

Incidemment les membres de ce club se réuniront mercredi soir au motel Boifran de Victoriaville. Le conférencier sera M. Raymond Gauthier, agent de probation auprès des mineurs. Mardi, il y aura souper inter-club à Princeville.

Le débat d'art oratoire sous la responsabilité de l'Optimiste André Houle aura lieu le 18 mars à l'auditorium du CEGEP de Victoriaville.

Bromptonville en bref

BROMPTONVILLE, (MA) — Ce soir il y aura du sport pour les jeunes garçons et filles de 14 à 20 ans, à la salle du collège, de 7 à 10 heures.

Le chef de la police de Bromptonville nous informe qu'il n'y a eu aucun accident durant la fin de semaine malgré la température mais recommande la prudence à cause du mauvais état des routes.

La série finale du Junior "C" étant commencée depuis vendredi soir, le club Fredette Auto de Bromptonville a subi une défaite de 5 à 6 contre Coaticook. Dimanche soir Coaticook a de plus remporté le match à l'arena de Windsor, 7 à 6 dans une deuxième période supplémentaire. A la troisième période Bromptonville menait 5-3. Yvan Castonguay et Marc Lemay ont compté chacun deux buts. Marcel Gagnon et Serge Lebrun un point chacun. L'assistance de dimanche soir était de 698 personnes.

Les prochaines joutes auront lieu vendredi soir à Coaticook à 9 heures et dimanche soir à 7h.30 à l'arena de Windsor. La population est invitée à venir encourager les joueurs.

Dans la ligue midget de Bromptonville, la série semi-finale est maintenant terminée et les Gaulois sont les vainqueurs. La série finale a débuté contre les champions de la saison régulière les Ready-Mix. Voici le classement final :

	P.J.	P.G.	P.P.	P.N.	PTS
Ready Mix	15	10	4	1	21
Rockey	15	6	7	2	14
Gaulois	15	5	10	0	11

Les meilleurs compteurs sont :

Benoit Boucher	17	6	23
Alain Lebrun	8	9	17
Pierre Roy	9	7	16
J.-Noel Foucault	11	4	15
Denis Hamel	6	8	14
Pierre Beauséjour	6	6	12
Luc Perrault	5	4	9
Jacques Castonguay	3	6	9
Robert Côté	9	1	10
Yves Blais	7	1	8

Les meilleurs gardiens sont :

	Moyenne
Rénald Guay	2.46
Michel Roy	2.76
André Lebrun	2.85

Windsor en bref

WINDSOR (JA) — Au cours d'un tournoi régional qui se tenait à Coaticook en fin de semaine, l'équipe de Judo de Windsor a remporté deux médailles d'or. Dans la catégorie des moins de 100 livres, Yves Lamadeleine s'est mérité cet honneur tandis que dans les moins de 176 livres, une médaille d'or allait à Alain Maheux. D'autre part, René Houde s'est classé deuxième dans la classe des moins de 115 livres. Lucien Beauchemin s'est rendu en demi-finale dans les moins de 85 livres et Guy Nault en a fait de même dans les moins de 139 livres.

A ces compétitions de Judo, plus de 80 jeunes étaient présents à Coaticook. Une équipe de Colebrook Maine était représentée, deux équipes du Club Ride de Sherbrooke, une de Coaticook, une de Valcourt et une de Windsor.

Les dames de l'AFEAES de la paroisse St-Philippe se réunissent demain soir à 8 heures au sous-sol de l'église paroissiale. A cette occasion, Mme Marcel Lahaye de Windsor donnera une démonstration de tapis WIZTEX.

Un accident de la circulation est survenu dimanche midi à l'angle des rues Principale Sud et St-Pierre à St-Gabriel entre M. Patrice Gilbert du 1290 rue Craig à Sherbrooke et Yves Bahl du RR No 1 à Greenlay. Les dommages à la voiture de M. Gilbert s'élevaient à \$200.00. L'accident est survenu lorsque M. Gilbert attendait à la lumière rouge que celle-ci change avant de poursuivre sa route en direction de Sherbrooke. Le jeune Bahl qui suivait a hésité à appliquer les freins croyant que la lumière changerait de couleur plus rapidement. Geste étrange de la part d'un jeune étranger...

Le Midget de Windsor se rendra au cours de la fin de semaine du 17 mars au tournoi midget d'Acton Vale où plus de 50 équipes sont inscrites. Il disputera son premier match vendredi soir le 17 à 16.50 contre une équipe d'Alma au Lac St-Jean.

Un trousseau de clef a été retrouvé en face du bureau des licences de Windsor. Il semble assez important puisque plusieurs clefs s'y trouvent attachées. Si vous avez perdu votre trousseau de clefs, vous pouvez contacter M. Bruno Lavoie.

Caravane des sports encore à Windsor aujourd'hui et demain

WINDSOR (JA) — La Caravane des Sports est à Windsor, plus précisément dans la cour et au sous-sol de l'église de la paroisse de St-Gabriel, encore aujourd'hui et demain. La Caravane des Sports est arrivée dans notre ville samedi et quelques personnes l'ont visitée au cours de la fin de semaine.

Elle comprend deux sections. La première comprend un programme d'audio-visuel qui est située au sous-sol de l'église et peut être visitée par toute la population et la seconde section qui comprend la Caravane elle-même et qui est située dans la cour de cette même église. Cette section ne peut-être visitée que par les adolescents et les adultes. En matinée, entre 9 heures et midi, les groupes spéciaux visitent cette caravane tandis que l'après-midi et la soirée sont consacrées à la population en générale. De deux heures à 3h. 30 et de 7h. 30 à 10 heures, les visites ne s'adressent qu'aux adultes tandis qu'entre 3h. 30 et 5h. 30, les enfants peuvent visiter le programme audio-visuel.

Comme le mentionnait le responsable de la venue de cette caravane dans la ville de Windsor, cette caravane ne s'adresse pas en grande partie aux jeunes mais surtout à ceux qui travaillent à leur éducation, les parents, les professeurs, les instructeurs de hockey, les officiels... etc... Le programme audio-visuel présente des courts-métrages, des diapositives, des bandes magnétiques... etc... alors que la roulotte met à la disposition des intéressés un matériel de recherche.

Le projet pilote de caravane des sports est parrainé conjointement par la direction de la Santé et du Sport Amateur du ministère de la Santé et du Bien-Etre, et par la Compagnie d'assurances "La Prudentielle d'Amérique".

But

Ceux qui se rendront visiter cette caravane des Sports doivent s'attendre qu'il ne s'y trouve pas beaucoup d'amusements. Au contraire, ils devront être prêts à écouter, à observer à faire des recherches tout comme dans une bibliothèque afin d'y retirer les réponses et les informations techniques à leurs questions dans leur devoir avec les jeunes pour lesquels ils travaillent.

Le responsable de la venue de cette Caravane à Windsor, M. Yvon de Blois espère que plusieurs personnes se rendront à la visiter aujourd'hui et demain.

Trois Montréalais détenus à la suite du vol de St-Romain

Par Gilles Dallaire

ST-ROMAIN — La Sûreté du Québec détient trois Montréalais comme témoins importants à la suite du vol à main armée commis vendredi soir à la Caisse Populaire de St-Romain, vol qui a rapporté temporairement du moins — à ses auteurs présumés — une somme estimée à \$8,700 et qui aurait entraîné indirectement la mort d'un jeune homme de Ste-Marguerite de Lingwick tué lorsque l'automobile dans laquelle il prenait place est entrée en collision avec la voiture dans laquelle s'enfuyaient deux des suspects.

Les individus appréhendés sont dans la vingtaine. Ils résident dans la Métropole mais deux d'entre eux, des frères par surcroît, sont originaires de St-Romain. Quant au troisième suspect, il s'agirait d'un Montréalais de vieille date.

On sait que, vers 7.30 heures, vendredi soir, trois bandits dont deux portaient des cagoules et dont un était armé ont pénétré en coup de vent à l'intérieur de l'édifice qui loge la Caisse Populaire de St-Romain. Cinq personnes se trouvaient dans l'établissement à ce moment-là: le gérant de la Caisse Populaire de St-Romain, M. Marcel St-Pierre, la caissière, Mlle Lucette Hallée, et trois clients, MM. Claude Boulanger, Jean-Paul Isabel et Hector Nadeau. Les apaches ont ordonné aux clients de la Caisse de se coucher sur le plancher et ils se sont fait remettre un fort montant d'argent par les employés de l'établissement. Ils ont ensuite pris la fuite dans une automobile stationnée devant l'immeuble qui loge la Caisse. Revenues de leur surprise et il faut le dire, de leur frayeur, les personnes qui se trouvaient à l'intérieur de la Caisse sont sorties précipitamment pour apercevoir une puissante voiture démarrait en trombe et elles ont pu relever le numéro de la plaque d'immatriculation de cette voiture.

L'alerte a immédiatement été donnée aux forces policières de la région qui ont fait diligence pour fermer toute issue aux fuyards. L'attente des policiers ne devait cependant pas être longue car, quelques minutes plus tard, l'on apprenait qu'une collision frontale très grave venait de se produire sur la route 28, à environ un mille de Stornoway. Le sort avait voulu que l'automobile dont on avait relevé le numéro d'immatriculation sur les lieux du vol à main armée soit impliquée dans cette collision. Elle avait heurté de plein fouet une voiture arrivant de Ste-Marguerite de Lingwick et dans laquelle prenaient place trois personnes de cette localité: M. Clermont Blais, 21 ans, son amie Louise Lapointe, 18 ans et M. Daniel Blais, 19 ans. Ce dernier se rendait chercher son amie à Stornoway. Il devait perdre la vie dans la collision. Pour leur part, ses compagnons de voyage subissaient des blessures qui nécessitaient leur hospitalisation à l'hôpital St-Joseph, de Lac-Mégantic. Quant aux deux occupants de l'autre voiture, ils étaient blessés, l'un si sérieusement que son compagnon devait l'abandonner dans la voiture démolie et s'éloigner en claquant du lieu de la tragédie. Il devait être appréhendé quelques instants plus tard par des agents de la Sûreté du Québec du détachement de Lac-Mégantic, sous le commandement du caporal Gilles Carrier. Avec son compagnon resté dans l'automobile, il était transporté sous bonne garde au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke. Son

compagne, avait, semble-t-il, subi une fracture au menton et des blessures au corps et aux jambes dans l'impact.

On avait arrêté deux suspects mais, selon le témoignage des personnes qui se trouvaient à l'intérieur de la Caisse Populaire de St-Romain au moment du vol, les bandits étaient au nombre de trois. C'est alors qu'un informateur a avisé les policiers qu'inconnu portant une petite valise avait été aperçu dans les rues de Stornoway et qu'il était, selon toute vraisemblance, entré à l'hôtel de l'endroit. Le caporal Gilles Carrier et l'agent Michel Poulin se sont rendus à l'établissement indiqué et ils y ont effectivement trouvé un individu répondant au signalement donné. L'homme prenait une consommation au moment où les policiers ont fait irruption dans l'hôtel. Il n'a esquissé aucun geste de défense. Dans la valise qu'il avait près de lui, on a dé-

couvert un revolver de calibre .22 de même qu'une somme de \$8,700, soit un montant correspondant à celui qui avait été volé à St-Romain.

Il semblerait que, pour brouiller leurs pistes, les suspects aient décidé de se séparer à Stornoway, l'un d'entre eux devant sans doute emprunter un autobus pour rejoindre ses comparses à Sherbrooke. L'accident mortel survenu à peine une minute plus tard aurait réduit à néant les espoirs du trio.

Quoi qu'il en soit, il est probable que l'enquête que dirige le caporal Guy Bouchard, de l'Escouade des Vols à main armée de la Sûreté du Québec, révélera des détails supplémentaires et peut-être des faits assez troublants sur le vol à main armée de vendredi soir.

Les trois suspects sont présentement incarcérés à la prison commune de Sherbrooke.

Fermeture de la discothèque Kaback

WINDSOR, (JA) — Une descente s'est produite vendredi soir à la Discothèque Kaback de Windsor située au sous-sol du magasin Marceau sur la rue St-Georges où se trouvaient environ 200 jeunes. Cette descente s'est déroulée sur les ordres du maire de la ville de Windsor, M. Marcel Noël.

Les constables André Labonté et Gilles Langlois ont été chargés de faire évacuer cette salle bondée de jeunes. L'incident fâcheux pour les jeunes qui s'étaient confortablement

installés à cette discothèque est survenu à 22 h. 55 vendredi soir alors que le maire Noël en compagnie de l'échevin Adrien Péloquin se sont rendus visiter les lieux en compagnie de deux agents de la Gendarmerie Royale. Après être demeurés quelques minutes à l'intérieur de l'établissement, les quatre hommes en sont sortis en chargeant les deux constables de faire fermer boutique.

Le maire de la ville de Windsor avait reçu de nombreuses plaintes de la part de parents qui prétendaient et ce semble-t-il à juste titre que des jeunes fréquentaient l'établissement sans avoir l'âge requis qui est de 15 ans pour les jeunes filles et de 14 ans pour les garçons, que plusieurs s'ennuyaient, se droguaient et même d'autres parents ont ajouté qu'ils se plaignaient de voir leurs jeunes filles s'étendre sur les garçons. Bref, plusieurs commentaires décriaient cet établissement, propriété de M. René Jolin comme un endroit à déconseiller.

Descente

Les constables Gilles Langlois et André Labonté se sont présentés à l'intérieur en faisant tout d'abord cesser la musique en mentionnant que leur soirée était terminée. De plus, un jeune ayant voulu entraver le travail des policiers a été tout simplement arrêté.

Toutefois, l'affaire ne semble pas être terminée puisqu'une forte délégation de jeunes devait être présente à l'Hôtel de Ville hier soir.

50 groupes formés pour Chantier '72

ASBESTOS — Plus de 50 groupes ont été créés à Asbestos pour Chantier '72, soit familiaux ouverts à tous.

responsable du lundi soir, à l'école St-Jean.

M. Raymond Pellerin est responsable du groupe qui se réunit le matin au sous-sol du presbytère St-Isaac-Jogues, le dimanche matin, à 8h. 45. Par ailleurs, Mlle Lise Laroche s'occupe du groupe des jeunes travailleurs, le samedi, à 4h. M. Clément Campagna est res-

ponsable de nombreux projets prennent forme. Après le caractère d'une réunion sera tenue où l'on discutera de divers sujets: "les inégalités sociales existantes à Asbestos? La publicité nous exploite-t-elle? Notre société est-elle infirme en acceptant cette vague de séparation de couple? De la libération de la femme?"

Des nouvelles du fonds de secours cette semaine

RICHMOND — Les résultats des activités pour la création d'un fonds de secours permanent à Richmond seront connus au début de la semaine prochaine.

Cette semaine on poursuivra la cueillette des dons. Jusqu'à date, tout indique que ce projet connaîtra un grand succès.

D'autre part, il a été possible d'apprendre que la famille Robitais a maintenant trouvé un logis.

Cette semaine on poursuivra la cueillette des dons. Jusqu'à date, tout indique que ce projet connaîtra un grand succès.

Soirée d'information de la firme d'évaluation

ST-DENIS-DE-BROMPTON — La firme d'évaluation a tenu une soirée d'information, à l'occasion de l'assemblée du conseil municipal de St-Denis-De-Brompton.

Les changements de modalités en rapport avec le bill 48. On sait que l'évaluation de St-Denis-De-Brompton devra passer de 33 à 35 pour cent à 100 pour cent. Evidemment, il y aura un réajustement quant au taux de taxation.

Les évaluateurs ont expliqué

Slalom géant Molson 200 à Asbestos

ASBESTOS — Le slalom géant Molson 200, organisé par le club C.A.S.A., aura lieu au Trois-Lacs Asbestos, le 12 mars prochain.

Automobile ou ceux de la série "Mauricie".

Plusieurs classes seront formées dont celle des crampons de compétitions (six pour cent handicap) et celle des crampons de route normaux (deux pour cent handicap). Un total de \$200 seront distribués en bourse. Pour obtenir des informations, il est possible de communiquer avec MM. Granger ou Guy Caron.

"Je regrette et déplore de telles allégations"

(Le maire Godbout)

EAST ANGUS — "Je regrette et déplore de telles allégations erronées et mensongères qui sont grandes de conséquences et petites d'esprit."

C'est ce qu'a affirmé le maire d'East Angus, M. Alphonse Godbout, lors d'une conversation téléphonique, faisant suite à son retour de vacances et sa prise de connaissance de l'article publié durant son absence en ce qui a trait à l'engagement du directeur des travaux publics.

"Voilà, de poursuivre M. Godbout, de l'obstruction systématique et négative qui a voulu qu'East Angus soit une ville retardée dans le passé. A titre de maire de la ville, il m'incombe le devoir de rejeter et démentir cette anomalie et mettre la population en garde contre l'idée défaitiste et révolutionnaire qu'on essaie de leur implanter pour arriver à une fin politique négative."

de dire M. Godbout, les faits véridiques à savoir: 1 — à la suite d'une résolution du conseil, une annonce a paru dans La Tribune expliquant que la ville est à la recherche d'un directeur des travaux publics; 2 — à une réunion du conseil toutes les applications ont été lues par le secrétaire-trésorier.

Unes sélection des candidats s'est faite à l'assemblée même, y compris avec M. Roger Couture, qui y était présent de corps, sinon d'esprit; 3 — accompagné du secrétaire-trésorier et de l'ingénieur municipal, j'ai eu une entrevue avec tous les candidats après sélection; 4 — Contrairement à ce qui a paru dans La Tribune, aucun candidat n'a été rejeté d'après l'entrevue passée entre les représentants de la ville. Seul le facteur salaire était à considérer avant de faire une suggestion à l'assemblée du conseil; 5 — A une assemblée spéciale, le maire de la ville, à titre de président du comité des finances, a

demandé jusqu'à quel salaire le conseil de ville était prêt à payer. Après le salaire fixé, il aurait été facile de faire une recommandation suivant la compétence et les salaires. C'est alors, comme dans le passé, que l'obstruction systématique est apparue. Comme d'habitude, M. Couture ne se rappelait pas qu'une sélection a été faite antérieurement et c'est alors que le maire de la ville a remis cette affaire à une assemblée ultérieure. Après avoir relaté les faits réels de cette affaire, je laisse la population libre de penser jusqu'où peut aller l'esprit négatif dans l'opposition systématique", mentionne M. Godbout. Si les heures dépensées inutilement à détruire ou faire de l'obstruction systématique étaient dépensées à du travail de commission, je ne crois pas qu'il serait nécessaire d'engager un directeur des travaux et ce serait une économie pour la ville. J'ai la conviction que le com-trematire actuel à les compé-

La vérité

"Je déclare solennellement,

L'une des meilleures installations pour le textile en Amérique du Nord

COATICOOK (RR) — L'installation de 78 nouveaux métiers à l'eau (Ater Jets) fabriqués par Nissan du Japon, fait de l'usine de Celanese Canada à Coaticook une des meilleures installations en fabrique de textile en Amérique du Nord, selon M. Paul Pelletier gérant de l'usine de Coaticook.

Parmi les personnalités, on retrouvait M. Henri Latulippe, député à Ottawa, les conseillers Municipaux, Denis Dupuis, Jean-Marie Roy, André Bourgault, Rémi Roy et Fernand

Comptois ainsi que plusieurs autres industriels et hommes d'affaires.

M. Pelletier a également fait savoir que l'installation des métiers Ater-Jets permet une plus grande production tout en produisant une excellente qualité de tissu. Actuellement on sert des nouveaux métiers pour tisser du nylon et du polyester

uni qui servira à la fabrication de costumes d'auto-neige.

Actuellement, les métiers installés à Coaticook, sont de trois fois plus rapide que les anciens métiers et ne sont pas encore à pleine production. Il reste encore beaucoup de place pour l'expansion, selon M. Pelletier mais il y a également de nombreux obstacles à aplanir.



La direction de l'usine de Celanese Canada de Coaticook, avait invité quelques personnalités et hommes d'affaires de Coaticook à visiter leurs nouvelles installations, en l'occurrence les métiers à l'eau "Water Jets". On remarque sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Henri Latulippe, député fédéral, M. Robert Jones, de Montréal, directeur de la fabrication des tissus, M. Denis Dupuis, homme d'affaires de Coaticook et conseiller municipal ainsi que M. Paul Pelletier, gérant de l'usine. (Photo R. Ross, Coaticook)

WINDSOR ET ENVIRONS...
MARTEL & FRANCOEUR
 Avocats — Procureurs
 59, rue St-Georges, WINDSOR — Tél.: 845-4774
 HEURES D'AFFAIRES: Mardi 2h à 5h p.m., 7h à 9h p.m. — Vendredi: 2h à 5h p.m., 7h à 9h p.m.
 C-13259

Demandez ce dépliant
 à notre représentant
 M. Serge Joubert
 qui sera à: Richmond le 8 mars 1972 au Matel le Marquis tél.: 826-3765
 Si vous désirez un emprunt à terme pour établir, développer ou moderniser votre entreprise nous vous invitons à prendre rendez-vous avec notre représentant.
bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
 FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES
 Sherbrooke, P.Q. 1845 ouest, rue King
 C-84281

VOUS TROUVEREZ PLUS FACILEMENT LE LOGEMENT OU LA MAISON QUE VOUS RECHERCHÉZ dans les annonces classées de LA TRIBUNE

East Angus en bref

EAST ANGUS, (GP) — L'Assemblée de l'AFEAS a été remise au 15 mars prochain et sera tenue au lieu ordinaire à 8 heures.

On déplore à North Hatley, le décès de M. Henri Grenier, il était âgé de 70 ans.

Dans le programme d'initiatives locales une subvention de \$19.280 a été accordée pour "Opération Loisirs" à East Angus, un groupe de dames a reçu l'approbation du gouvernement fédéral. Ce projet: "Opération loisirs", consiste à faire l'inventaire des besoins et des ressources de la population de cette ville, dans le domaine des loisirs. Cette initiative sans but lucratif, est créateur de douze emplois et susceptible d'apporter un mieux-être collectif tel qu'exigé par le programme.

C'est ce soir que se tiendra la parade de modes organisée au profit des majorettes d'East Angus, à la salle "O GRAND R" d'Ascot Corner. Invitation à tous.

Il est rare que deux champions provinciaux fassent ensemble un voyage en ambulance... C'est pourtant ce qui s'est produit à l'issue du bercethon qui s'est tenu à l'Hôtel du Rivage à Ascot Corner. En effet, le champion provincial du Bercethon Jean-Guy Charland, d'East Angus et Mme Simone Rosby, de Deauville, championne provinciale chez les dames ont fait ce voyage; non pas parce qu'ils étaient malades, mais par mesure de précaution.

Les besoins des berceurs; soit nourriture et breuvage étaient une grâceuseté de l'Hôtel du Rivage d'Ascot Corner. Les berceurs ont eu un soin remarquable de la part des supporteurs.

En quelques lignes

LAC MEGANTIC (GD) — Le délit de fuite est un sport qui connaît une vogue grandissante dans la région... ainsi, en fin de semaine, on a vu à trois reprises des automobilistes fuir la scène d'un accident dans lequel leur voiture était impliquée... à Stornoway, une auto-patrouille de la Sûreté du Québec a eu le pare-chocs avant enfoncé pendant que son conducteur enquêtait sur les lieux d'un accident mortel de la circulation... à Lac Mégantic, l'automobile de M. Philippe Roy, du 3557 de la rue Lemieux, a subi des dommages estimés à \$250 pendant que son propriétaire assistait à la messe en l'église Ste-Agnès... quant à la voiture de M. Romeo Grégoire, de Ste-Cécile, elle a subi des dommages de l'ordre de \$300 lorsqu'elle a été heurtée par un véhicule-automobile non identifié, sur la rue Marquette... et cette nomenclature ne tient pas compte des voitures endommagées dont les propriétaires omettent de signaler la bris ou des animaux qui sont frappés par des automobilistes ou des motoneigistes insouciantes...

On déplore à Lac Mégantic le décès de M. Roland Cliche... le défunt était âgé de 50 ans...

Plusieurs accidents de la circulation se sont produits au cours des derniers jours à Lac Mégantic et dans les localités avoisinantes... à La Gaudeloupe, l'automobile de M. Marcel Routhier, de Thetford Mines, a subi des dommages estimés à une centaine de dollars dans un accrochage avec un camion de la Voirie provinciale conduit par M. Cléophas Tardif, de Lac Mégantic... les voitures de Mme Lorenzo Dorval, de St-Sébastien, et de M. Jacques Labrecque, de Lambton, ont subi des dommages matériels estimés à \$700 dans un accrochage survenu à Lambton... on estime à \$500 les dommages subis par une auto-patrouille de la Sûreté du Québec et par l'automobile de M. Lucien Philpion, de Lac Mégantic, dans un accrochage qui s'est produit sur la route 34, à l'entrée de la ville de Lac Mégantic... un accrochage qui s'est produit à la Baie des Sabies a causé des dommages estimés à \$400 aux automobiles conduites par MM. Denis Bellefleur et Luc Quirion, de Lac Mégantic... un accrochage survenu sur la rue Laval a causé des dommages estimés à \$500 aux voitures de MM. Luc Leblanc et Marcel Garon, de Lac Mégantic... enfin, c'est à une centaine de dollars qu'ont été estimés les dégâts subis sur la rue Pie XI par les automobiles de MM. Sylvain Tardif, de Lac Mégantic, et Sylvio Lacroix, de Frontenac, sur la rue Frontenac par les voitures de MM. Alcide Lapierre et Andrew Rusnak, de Lac Mégantic, et sur la rue Frontenac également par les voitures de M. Gaétan Labbé et de Mme Denise Vachon, de Lac Mégantic... aucun de ces accidents n'a fait de blessés...

La jeune Miguel Vachon, six ans, fils de M. et de Mme Jean-Noël Vachon, du 3742 de la rue Wolfe, a subi des blessures sans gravité lorsqu'il a été heurté par une automobile que conduisait M. Rodrigue Bouchard, de Lac Mégantic... l'accident serait attribuable à la présence d'un brouillard de neige soulevé par le passage d'un souffleur à neige de la voirie municipale... Une bouteille de liqueur douce lancée vraisemblablement d'une voiture en marche a fracassé une vitre latérale de l'automobile de M. Lucien Royer, de Lac Mégantic...

On déplore à Ste-Marguerite de Lingwick le décès accidentel de M. Daniel Blais... le défunt était âgé de 19 ans... Les éliminatoires ont débuté hier soir dans la ligue régionale de hockey Midget... elles se poursuivront ce soir par la présentation du premier match de la semi-finale opposant les Lions de Lac Mégantic aux Bruins de l'endroit...

Le club de motoneige de la région de Lac Mégantic tiendra une assemblée générale de ses membres dimanche, à deux heures, aux salles du motel Panorama... il y aura présentation de la nouvelle charte du club, approbation des règlements et élection d'un nouveau bureau de direction... tous les membres du club doivent se faire un devoir de participer à cette importante assemblée...

Un grand bingo aura lieu demain soir au Centre Mgr Bonin, dans le scadras du Carnaval d'hiver de Lac Mégantic... il s'agit d'une initiative des Chevaliers de Colomb... l'entrée sera à prix très modique et des prix magnifiques pourront être gagnés... c'est une invitation à tous...

J. Tellier et R. Maltais sur un pied d'égalité

EAST ANGUS (GP) — Lors du premier rallye de motoneiges tenu au Club Aigle Noir d'East Angus, Jacques Tellier s'est classé sur un pied d'égalité avec Roger Maltais, avec 328 points chacun. Les participants pouvaient accumuler 340 points le long du parcours. En deuxième place, Mme Huguette Tellier a accumulé 318 points et en troisième lieu, Mme Réjean Côté, avec 300 points. La quatrième place est allée à un jeune de 12 ans: Patrice Bolduc, avec 285 points.

Les participants venaient de Stratford Centre, East Angus et Sherbrooke, en vue d'encourager leurs confrères de la motoneige.

L'expérience sera certainement répétée, si l'on se fie aux

commentaires recueillis à l'occasion. Pour terminer le tout, au-delà de 200 personnes ont dansé sur les airs de l'orchestre de Ralph Rossi.

Activités Pour les activités à venir, signalons la réunion mensuelle du mois de mars qui aura lieu mercredi soir à 8 heures, au local du club. Invitation à tous les membres, car plusieurs sujets seront à l'agenda.

Enfin n'oublions pas la soirée dansante du 11 mars, où la bière sera gratuite, pour la modique somme de \$5, le couple. Les profits de cette soirée serviront à l'achat d'un ski d'été pour l'usage du club. On vous attend en grand nombre.

Trois Montréalais détenus à la suite du vol de St-Romain

Par Gilles Dallaire

ST-ROMAIN — La Sûreté du Québec détient trois Montréalais comme témoins importants à la suite du vol à main armée commis vendredi soir à la Caisse Populaire de St-Romain, vol qui a rapporté temporairement du moins — à ses auteurs présumés une somme estimée à \$8.700 et qui aurait entraîné indirectement la mort d'un jeune homme de Ste-Marguerite de Lingwick tué lorsque l'automobile dans laquelle il prenait place est en-

tré en collision avec la voiture dans laquelle s'enfuyaient deux des suspects.

Les individus appréhendés sont dans la vingtaine. Ils résident dans la Métropole mais deux d'entre eux, des frères par surcroît, sont originaires de St-Romain. Quant au troisième suspect, il s'agirait d'un Montréalais de vieille date.

On sait que, vers 7.30 heures, vendredi soir, trois bandits dont deux portaient des capogues et dont un était armé ont pénétré en coup de vent à l'intérieur de l'édifice qui loge la

Caisse Populaire de St-Romain. Cinq personnes se trouvaient dans l'établissement à ce moment-là: le gérant de la Caisse Populaire de St-Romain, M. Marcel St-Pierre, la caissière, Mlle Lucette Hallé, et trois clients, MM. Claude Bojanger, Jean-Paul Isabel et Hector Nadeau. Les apaches ont ordonné aux clients de la Caisse de se coucher sur le plancher et ils se sont fait remettre un fort montant d'argent par les employés de l'établissement. Ils ont ensuite pris la fuite dans une automobile stationnée devant l'im-

meuble qui loge la Caisse. Revenues de leur surprise et, il faut le dire, de leur frayeur, les personnes qui se trouvaient à l'intérieur de la Caisse sont sorties précipitamment pour apercevoir une puissante voiture démarrée en trombe et elles ont pu relever le numéro de la plaque d'immatriculation de cette voiture.

L'alerte a immédiatement été donnée aux forces policières de la région qui ont fait diligence pour fermer toute issue aux fuyards. L'attente des policiers ne devait cependant pas être

longue car, quelques minutes plus tard, l'on apprenait qu'une collision frontale très grave venait de se produire sur la route 28, à environ un mille de Stornoway. Le sort avait voulu que l'automobile dont on avait relevé le numéro d'immatriculation sur les lieux du vol à main armée soit impliquée dans cette collision. Elle avait heurté de plein fouet une voiture arrivant de Ste-Marguerite de Lingwick et dans laquelle prenaient place trois personnes de cette localité: M. Clermont Blais, 21 ans, son amie Louise Lapointe, 18 ans et M. Daniel Blais, 19 ans. Ce dernier se rendait chercher son amie à Stornoway. Il devait perdre la vie dans la collision. Pour leur part, ses compagnons de voyage subissaient des blessures qui nécessitaient leur hospitalisation à l'hôpital St-Joseph, de Lac-Mégantic.

Quant aux deux occupants de l'autre voiture, ils étaient blessés, l'un si sérieusement que son compagnon devait l'abandonner dans la voiture démolie et s'éloigner en claquant du lieu de la tragédie. Il devait être appréhendé quelques instants plus tard par des agents de la Sûreté du Québec du détachement de Lac-Mégantic, sous le commandement du caporal Gilles Carrier. Avec son compagnon resté dans l'automobile, il était transporté sous bonne garde au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke. Son comparse, a vu, semble-t-il, subi une fracture au menton et des blessures au corps et aux jambes dans l'impact.

On avait arrêté deux suspects mais, selon le témoignage des personnes qui se trouvaient

à l'intérieur de la Caisse Populaire de St-Romain au moment du vol, les bandits étaient au nombre de trois. C'est alors qu'un informateur a avisé les policiers qu'inconnu portant une petite valise avait été aperçu dans les rues de Stornoway et qu'il était, selon toute vraisemblance, entré à l'hôtel de l'endroit. Le caporal Gilles Carrier et l'agent Michel Poulin se sont rendus à l'établissement indiqué et ils y ont effectivement trouvé un individu répondant au signalement donné. L'homme prenait une consommation au moment où les policiers ont fait irruption dans l'hôtel. Il n'a esquissé aucun geste de défense. Dans la valise qu'il avait près de lui, on a découvert un revolver de calibre .22 de même qu'une somme de \$8.700, soit un montant correspondant à celui qui avait été volé à St-Romain.

Il semble qu'il y ait, pour brouiller leurs pistes, les suspects aient décidé de se séparer à Stornoway, l'un d'entre eux devant sans doute emprunter un autobus pour rejoindre ses comparses à Sherbrooke. L'accident mortel survenu à peine une minute plus tard aurait réduit à néant les espoirs du trio.

Quoi qu'il en soit, il est probable que l'enquête que dirige le caporal Guy Bouchard, de l'Escouade des Vols à main armée de la Sûreté du Québec, révélera des détails supplémentaires et peut-être des faits assez troublants sur le vol à main armée de vendredi soir.

Les trois suspects sont présentement incarcérés à la prison commune de Sherbrooke.

"Je regrette et déplore de telles allégations"

(Le maire Godbout)

EAST ANGUS — "Je regrette et déplore de telles allégations erronées et mensongères qui sont grandes de conséquences et petites d'esprit."

C'est ce qu'a affirmé le maire d'East Angus, M. Alphonse Godbout, lors d'une conversation téléphonique, faisant suite à son retour de vacances et sa prise de connaissance de l'article publié durant son absence en ce qui a trait à l'engagement du directeur des travaux publics.

"Voilà, de poursuivre M. Godbout, de l'obstruction systématique et négative qui a voulu qu'East Angus soit une ville retardée dans le passé. A titre de maire de la ville, il m'incombe le devoir de rejeter et démentir cette anomalie et mettre la population en garde contre l'idée défaitiste et révolutionnaire qu'on essaie de leur implanter pour arriver à une fin politique négative."

La vérité "Je déclare solennellement,

de dire M. Godbout, les faits véridiques à savoir: 1 — à la suite d'une résolution du conseil, une annonce a paru dans La Tribune expliquant que la ville est à la recherche d'un directeur des travaux publics; 2 — à une réunion du conseil toutes les applications ont été lues par le secrétaire-trésorier.

Une sélection des candidats s'est faite à l'assemblée publique de la ville, y compris avec M. Roger Couture, qui y était présent de corps, sinon d'esprit; 3 — accompagné du secrétaire-trésorier et de l'ingénieur municipal, j'ai eu une entrevue avec tous les candidats après sélection; 4 — Contrairement à ce qui a paru dans La Tribune, aucun candidat n'a été rejeté d'après l'entrevue passée entre les représentants de la ville. Seul le facteur salaire était à considérer avant de faire une suggestion à l'assemblée du conseil; 5 — A une assemblée spéciale, le maire de la ville, à titre de président du comité des finances, a

demandé jusqu'à quel salaire le conseil de ville était prêt à payer. Après le salaire fixé, il aurait été facile de faire une recommandation suivant la compétence et les salaires. C'est alors, comme dans le passé, que l'obstruction systématique est apparue. Comme d'habitude, M. Couture ne se rappelle pas qu'une sélection a été faite antérieurement et c'est alors que le maire de la ville a remis cette affaire à une assemblée ultérieure. Après avoir relaté les faits réels de cette affaire, je laisse la population libre de penser jusqu'où peut aller l'esprit négatif dans l'opposition systématique", mentionne M. Godbout. Si les heures dépensées inutilement à détruire ou faire de l'obstruction systématique étaient dépensées à du travail de commission, je ne crois pas qu'il serait nécessaire d'engager un directeur des travaux et ce serait une économie pour la ville. J'ai la conviction que le contremaître actuel a les compé-

tences suffisantes pour accomplir très bien cette tâche. Au lieu de faire de l'obstruction et placer les bois dans les roues, M. Couture devrait faire des recommandations et s'occuper de sa propre commission. De cette façon, il partagerait l'avancement de la ville d'East Angus avec les autres membres du comité qui travaillent dans un effort surhumain pour attrapper le temps perdu", d'affirmer M. Godbout.

Pyramide

D'autre part, le maire d'East Angus, M. Godbout, a réaffirmé que le dossier concernant le déplacement de la machine de la Dornar était celui de M. Couture.

"C'est M. Couture qui m'a donné ce rapport. Il l'a aussi donné à M. Marchand, représentant du syndicat de la Pyramide. C'est le secrétaire-trésorier qui l'a photocopié avant qu'il vous soit envoyé", de dire M. Godbout.

La pratique du golf moins dispendieuse à Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC (GD) — Les administrateurs du club de golf de Lac-Mégantic ambitionnent de faire du club de golf local, un endroit où tous pourront s'adonner à la pratique de leur sport favori à un coût qui soit à la portée de toutes les bourses.

A cet effet, une révision complète des tarifs de participation et d'admission a été ef-

fectuée. C'est ainsi qu'une personne demeurant à moins de 25 milles du terrain (résident) et qui n'est pas actionnaire du club pourra jouer au golf à raison de \$6 par jour sur semaine et de \$5 par jour les fins de semaine. Un non résident et qui n'est pas actionnaire jouera au tarif inférieur de \$4 et de \$3 par jour. Il en sera de même pour le membre actionnaire tandis que le membre social paiera

quant à lui \$3 et \$4 par jour. Le résident non actionnaire pourra devenir membre du club en versant une cotisation annuelle de \$150.

Quant aux membres actionnaires actifs, il sera exigé de chacun d'eux \$124 annuellement et \$25 pour leurs conjoints. Le fils ou la fille de ce membre paiera \$25 annuellement s'il est étudiant et s'il a 18 ans et plus. Soit le même prix que l'étudiant

dont le père n'est pas membre du club. Si un membre a des enfants de moins de 18 ans qui jouent au golf, il lui en coûtera annuellement \$20 pour le premier enfant, \$10 pour le deuxième et \$5 pour chacun des autres. Les membres masculins non résidents paieront pour leur part une cotisation annuelle de \$75 qui sera réduite à \$50 pour les membres féminins de cette catégorie.

Duchesses du centenaire de Lac-Drolet présentées au public

LAC DROLET — Les duchesses du centenaire de Lac Drolet seront présentées au public cette semaine.

Il s'agit de Mlles Francine Jacques, duchesse de l'association d'artisans, Marielle Lacroix, duchesse des sports et des loisirs, Ginette Roy, duchesse de l'Education, et Mlle Nicole Thérberge, duchesse de l'Industrie et du commerce.

La reine du centenaire sera choisie parmi ces candidates. Les activités du centenaire ont

déjà connu un éclatant succès. D'autres activités s'ajouteront à celles qui se sont déjà déroulées.

L'année 1872 rappelle la naissance de St-Samuel (Lac Drolet) aux pieds des alléghianistes, chaînes des Appalaches vulgairement nommée "Mornes". A proximité, se situe le lac Drolet d'où découle le nom de la communauté.

Lac Drolet compte 1.200 habitants qui vivent particulièrement d'agriculture et de fores-

terrie. La municipalité compte aussi quelques industries tel

chaussures, carrières de pierre et bois.

J.-G. Charland champion provincial au bercethon

ASCOT CORNER, (GP) — Jean-Guy Charland, d'East Angus, fils de M. et Mme Henri Charland, scaphandrier vient de décrocher le championnat provincial lors d'un bercethon qui se tenait à l'Hôtel du Rivage, à Ascot Corner, en battant le record régional qui était détenu par Claude Côté, de Deauville qui était de 69 heures et 30 minutes, ainsi que le record provincial qui était de 72 heures, en berçant 74 heures 41 minutes et 55 secondes. Le champion a continué à bercer, même après avoir été élu, mais ses supporteurs l'ont convaincu de capituler.

Berceurs

Au début de la compétition, 20 berceurs se sont inscrits au bercethon qui a débuté à 10 heures 15 minutes jeudi soir.

Vendredi soir, sept berceurs avaient démissionné ou avaient été disqualifiés. Samedi soir, cinq berceurs étaient demeurés à leur chaise et dimanche soir, il ne restait que Mm Simone Rosby, de Deauville, championne régionale, Jean-Guy Charland et Jean Richer, d'Ascot Corner qui se sont faits une dure lutte et qui ont ensemble brisé le record régional et provincial. Le record régional a été brisé exactement à 7.45 p.m. et le record provincial à 10.15 minutes. Après une longue lutte, M. Jean Richer s'est endormi et a été disqualifié après 72 heures et 10 minutes. Il était commandité par: Laurendine Patates Chips.

Les deux compétiteurs qui se disputaient la bourse de \$300: Mme Simone Rosby a démontré un courage et une force extraordinaire en berçant pendant 74 heures et 37 minutes. Elle n'a démontré de la fatigue apparente qu'une vingtaine de minutes avant de capituler. Elle a

défendu son titre de championne régionale et a acquis le titre de championne provinciale avec 74 heures et 37 minutes.

Jean-Guy Charland a battu le record régional qui était aux mains de Claude Côté, de Deauville, qui était de 69.5 heures. Guy Boisvert a acquis la quatrième place avec 50 heures et 35 minutes. Il était commandité par Ponchaud Archers. En cinquième position, l'on retrouve Donald Labrecque, d'East Angus, avec 48.35 heures. Il était commandité par Bertrand Fortin, de Larochelle et Frère, de Sherbrooke. Mme Rosby était commanditée par la Marguerite Blanchette et le grand champion: Jean-Guy Charland était commandité par: Charland, Gigault et Beauchamps Inc. et par Ben B.B.Q. d'East Angus.

5.000 visiteurs

Ce bercethon a attiré près de 5.000 visiteurs venant de tous les coins de la province en vue d'encourager les berceurs et les supporter moralement. M. H. Daignault et Don Curque, promoteurs de cette activité a réussi à 100 p.c. à attirer les touristes dans cette petite localité au cours de cette fin de semaine.

Trophées

La remise des bourses et des trophées aura lieu dimanche, le 12 mars, à 3 heures p.m. et les 15 dernières personnes recevront chacune un trophée. La remise sera suivie d'un souper canadien à l'Hôtel du Rivage à Ascot Corner.

Le propriétaire de l'Hôtel M. Armand Simard, les organisateurs désirent remercier ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de ce bercethon et il ne sera pas surpris si la même expérience se répète l'an prochain.

Ligue de hockey de la CSRA

LAC-MEGANTIC, (GD). — Jacques Therrine a réussi tour du chapeau pour conduire le B. and B. Curb à une victoire de 4-1 sur l'Hôtel Audet, dans une partie du calendrier régulier de la ligue régionale de ballon-baï.

Léopold Therrine a réussi l'autre but des vainqueurs tandis que Raymond Beaudoin comptait pour les perdants.

Le club Yves Carrier Meulles, champion du circuit Gérard Boulet, a été tenu à un match nul de 0-0 par le Disraël.

Les Aramis l'ont emporté 5-1 sur la Survivance. Réal Poirier y est allé de deux buts pour les Aramis dont les autres filets ont été l'oeuvre de Gérard Boulet, Ghislain Lebel et François Gendron. Serge Morin a marqué l'unique but du club du joueur-gérant Gilles Roy.

Thetford Mines l'a emporté 4-0 sur le Co-Op, Marc Bonneville réussissant deux buts contre un chacun par Jean-Nil Labbé et Roch Routhier.

St-Gédéon a défait la Salaison Idéale 4-1. André Quirion y est allé de deux buts pour les vainqueurs dont le total a été complété par Marcel Poulin et Lucien Bégin. Yves Jacques a évité le blanchissage à la Salaison Idéale.

L'Hôtel Audet a atteint la finale de la section féminine de la ligue régionale de ballon-baï grâce à un tirage au sort qui a favorisé cette équipe.

Apparavant, l'Hôtel Audet avait défait St-Robert-Bellarmin par deux parties à une en quart de finale. Audet qui l'avait emporté la semaine dernière s'est d'abord incliné 2-0 devant St-Robert dont les buts ont été l'oeuvre de Lorraine Poulin et de M. Ariette Lachance. Les vainqueurs devaient cependant l'emporter 2-1 en surtemps dans le match décisif grâce à un but d'Aline Dallaire, son deuxième de la rencontre. Christiane Lachance avait compté l'unique but des perdants.

Lambton l'a aussi emporté par deux parties à une sur Stornoway, concédant le premier match 1-0 sur un but de Louise Morin et remportant la deuxième partie par un pointage identique grâce à un filet de Solange Bizier, avant de l'emporter 2-0 dans la dernière rencontre sur des buts de Sylvie Bouchard et de Solange Bizier.

Lambton affrontera St-Léger en semi-finale et cette série éliminatoire se déroulera dimanche prochain, à l'aréna du Centre de Loisirs Mgr Bonin.

Chronique judiciaire

LAC MEGANTIC (GD) — Michel Richard, de Manchester, New Hampshire, a été condamné à une amende de \$50 et aux frais et il lui a été interdit de conduire un véhicule-automobile en territoire canadien au cours des trois prochains mois. Il était accusé d'avoir conduit un véhicule-automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Laurier Drouin, de St-Méthode, a été acquitté de l'accusation d'avoir volé un pédalo.

Gaétan Roy, de Nantes, a été condamné à \$300 d'amende et aux frais pour avoir omis d'immobiliser son véhicule-automobile sur les lieux d'un accident dans lequel sa voiture avait été impliquée et dans lequel un jeune homme d'Audet avait été grièvement blessé.

Gilles Couture, de Lac Drolet, a été condamné à un an d'emprisonnement. Il avait été reconnu coupable de sept chefs d'accusation allant du vol d'automobile à l'entrave à un agent de la paix. Le tribunal qui l'a condamné a formulé une recommandation à l'effet qu'il reçoive en prison les soins que requiert son état mental.

Sensville Lachance, de Woburn, a été condamné à \$100 d'amende et aux frais pour avoir conduit un véhicule-automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Florence Boucher, de St-Romain, devra pour sa part souscrire un cautionnement personnel de \$200 comme gage de sa bonne conduite pendant la prochaine année. Elle a été trouvée coupable de s'être livrée à des voies de fait sur une autre personne et d'avoir déclenché inutilement une enquête policière.

Bernard Dubreuil, de Lac Mégantic, a été condamné à une amende de \$50 et aux frais pour avoir conduit une automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Son permis de conduire lui a été retiré pour une période de trois mois.

Jacques Edwards, de Lac Mégantic, a été condamné à une amende de \$50 et aux frais pour avoir conduit une automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Son permis de conduire lui a été retiré pour une période de trois mois. Il a aussi écopé d'une autre amende et des frais pour avoir refusé de soumettre à l'épreuve de l'ivresse, une troisième accusation qui avait été portée contre lui à été rejetée.

Gérard Giroux, de domicile inconnu, qui avait fait défaut de comparaître à un mandat d'amener émis contre lui.

L'honorable juge Léonce Côté présidait le tribunal. Le ministère public était représenté par Me André Turgeon.



Ginette Roy



Nicole Thérberge



Marielle Lacroix



Francine Jacques

VOUS TROUVEREZ PLUS FACILEMENT LE LOGEMENT OU LA MAISON QUE VOUS RECHERCHÉZ dans les annonces classées de LA TRIBUNE

Notre Jour CHANCEUX... pourquoi pas aujourd'hui? Vous pouvez être gagnant en consultant nos pages D'ANNONCES CLASSÉES

Magog en bref

MAGOG (RLC) — C'est ce soir qu'aura lieu l'assemblée régulière des Filles d'Isabelle de Magog. C'est à compter de 20 heures à la salle St-Patrice.

Et c'est jeudi soir, à 20 heures, à la salle du conseil de Magog, qu'aura lieu la suite de l'assemblée régulière. A cette assemblée, on peut s'attendre à la présentation du budget de l'année 1971.

Selon certains automobilistes de Magog, les rues de la Michigan étaient très mal nettoyées hier après-midi. Certains ont même dû rebrousser chemin, car il était impossible de monter les nombreuses côtes de ce quartier de la ville.

Mlle Louise Turcotte, reine du carnaval Magog-Orford, se présentera au titre de Reine des Reines, concours organisé par un poste de radio de Sherbrooke. Le couronnement aura lieu le dimanche 12 mars et à cette occasion, deux autobus sont réservés pour transporter les personnes de Magog qui voudraient assister à ce spectacle. Le prix de transport est gratuit et on peut composer le numéro 843-2551 pour faire les réservations. Le couronnement aura lieu à la salle O Grand R, près de Sherbrooke à compter de 19 heures.

Nouvelles express

ROCK ISLAND (MD) — Il y a eu 3 gagnants lors du dernier tirage de la loterie-Québec dans la région des Villes frontalières Mme Roger Houle de Beebe, vendeuse attirée, nous a révélé qu'elle avait un gagnant de \$1,000 soit M. Guy Audet de Sherbrooke et deux gagnants de \$100 chacun soit Mme Gertrude Boudreau de Rock Island et M. Edmund Normandeau de Stanstead.

La réunion d'information de la Société St-Jean-Baptiste de la région des Villes frontalières se tiendra à la salle Notre-Dame-de-la-Merci le 8 mars à compter de 20 heures.

Les directeurs du club d'auto-neige des Trois-Villages tiendront une réunion ce soir à l'hôtel de ville de Beebe à compter de 19 heures 30. L'assemblée générale annuelle de cet organisme, aura lieu le 13 mars au sous-sol de l'école Sunnyside de Rock Island, à compter de 20 heures.

Même si l'on voulait garder cela caché, le correspondant à eu une malchance avec son véhicule. En effet il a tenté d'enlever la neige avec une porte de son auto et ce en reculant... il semble que cette politique n'est pas bonne pour les pentures...

Chronique municipale

MAGOG (RLC) — Lors de la dernière assemblée du conseil municipal, une subvention de \$1,000 a été accordée à l'Association touristique Magog-Orford Inc., tel que prévu au budget. De plus, il a été résolu, considérant qu'il est dans l'intérêt des citoyens de la Cité de Magog de donner des noms à un certain nombre de rues qui n'en ont pas, que les rues suivantes, situées dans le secteur de la rue Ruisseau Rouge, porte le nom inscrit en regard des numéros de cadastre suivants: no 4A-19, Beau-doin, 4A-40, Lionel, 41-51, Léonard.

De plus, la facture de la cité au montant de \$37.50, transmise à M. Marius Pouliot de la rue Besette pour couvrir le travail exécuté par les employés de la cité pour déboucher l'égout de cette propriété, cette facture a été annulée. Un tarif fixe de \$6 l'heure par employé sera dorénavant fixé pour les travaux exécutés par les employés municipaux des départements d'aqueduc et d'égouts sur les propriétés privées, ledit tarif incluant les frais d'administration. Une demande de Bell Canada a été acceptée concernant l'installation d'environ 1,060 pieds de câble aérien dans le secteur du Ruisseau Rouge, sur une nouvelle rue, ainsi que trois haubans tel qu'indiqué sur un plan soumis. M. Gerald Lacasse a été désigné par la municipalité pour surveiller les travaux pour le compte de la ville.

Un compteur d'eau de 10", modèle Q5500-DR sera acheté au prix de \$4,427.14, taxes incluses. La nomination de M. Jean-Louis Hamel, a été ratifiée. Cette nomination fait de M. Hamel le président du comité de coordination des loisirs de Magog. A la section générale, un compte sommaire de \$15,798.77 a été accepté, ainsi que \$2,370.47 pour divers règlements; \$2,016.95 pour la section aqueduc et égouts, \$4,406.48 pour la section électricité.

Sur les recommandations de M. Denis St-Pierre, ingénieur-conseils, et conformément aux certificats suivants, que les montants suivants ont été payés en rapport avec la fourniture des matériaux et l'exécution des travaux prévus au règlement no 566; \$570.24 est allé à J.S. Mitchell, Division of Wesburne, tandis qu'une somme de \$17,996.17 est allée aux Entreprises Wilfrid Côté Inc. Le procureur de la cité de Magog, Me Yves Forest, a été autorisé à présenter une requête au lieutenant-gouverneur en conseil afin de modifier la charte de la cité de Magog, le chapitre 7 des Lois de 1936 et les différents Statuts qui l'ont modifiée, en retranscrivant ou en remplaçant les articles 1 à 9 inclusivement, 12 à 23 inclusivement, 25 à 32 inclusivement, 34 à 38 inclusivement, et l'article 41 du chapitre 7 des lois de 1936, les articles 13, 14 et 15 du chapitre 114 des lois de 1938, les articles 1 à 5 inclusivement du chapitre 84 des lois de 1945, les articles 2, 4, 5, 6 et 7 du chapitre 65 des lois de 1948, les articles 4 à 9 inclusivement et 11 à 14 inclusivement du chapitre 78 des lois de 1951-52, les articles 1, 2, 3 et 7 du chapitre 86 des lois de 1955-56, les articles 1 et 2 du chapitre 123 des lois de 1959-60, par les dispositions correspondantes de la loi des cités et villes, le tout conformément aux dispositions de l'article 2 de ladite loi.

Première activité du Centre culturel des Villes frontalières

STANSTEAD, (MD) — La direction du Centre culturel des Villes frontalières présentera comme premier spectacle le chant choral "L'HERITAGE" groupe de 65 choristes accompagnés de leurs musiciens. Ce premier spectacle sera donné à l'Auditorium du Pensionnat des Ursulines de Stanstead à compter de 20 heures le 12 mars.

"L'HERITAGE"

M. Marc Bernier, fondateur de cette chorale agit également comme directeur. Au programme, on retrouve des chansons québécoises, en particulier de Claude Léveillé, Gilles Vigneault, Georges Dor et Jacques Michel. Le programme se compose également de chansons de Moustaki, Brel, Ferrat, Fu-

gain et Bécaud. De plus, il y aura quelques "negro spirituals" en l'hommage de la défunte chanteuse Mahalia Jackson ainsi que quelques chansons "rock" un total de 24 chansons.

Défi à la population

La direction du Centre culturel des Villes frontalières invite la population à se rendre en grand nombre à cette première dans la région des Villes frontalières. La culture (souligne-t-on dans le communiqué) a quitté les grandes villes pour nous rendre visite "Sachons profiter de cette chance unique". Les billets sont en vente au Pensionnat des Ursulines, à l'école du Sacré-Coeur, dans les 3 Caisses populaires de la région, Beebe, Rock Island et Stanstead.

Trois Montréalais détenus à la suite du vol de St-Romain

Par Gilles Dallaire

ST-ROMAIN — La Sûreté du Québec détient trois Montréalais comme témoins importants à la suite du vol à main armée commis vendredi soir à la Caisse Populaire de St-Romain, vol qui a rapporté temporairement du moins — à ses auteurs présumés une somme estimée à \$8,700 et qui aurait entraîné indirectement la mort d'un jeune homme de Ste-Marguerite de Lingwick tué lorsque l'automobile dans laquelle il prenait place est entrée en collision avec la voiture dans laquelle s'enfuyaient deux suspects.

Les individus appréhendés sont dans la vingtaine. Ils résident dans la Métropole mais deux d'entre eux, des frères

par surcroît, sont originaires de St-Romain. Quant au troisième suspect, il s'agirait d'un Montréalais de vieille date.

On sait que, vers 7,30 heures, vendredi soir, trois bandits dont deux portaient des cagoules et dont un était armé ont pénétré en coup de vent à l'intérieur de l'édifice qui loge la Caisse Populaire de St-Romain. Cinq personnes se trouvaient dans l'établissement à ce moment-là: le gérant de la Caisse Populaire de St-Romain, M. Marcel St-Pierre, la caissière, Mlle Lucette Hallée, et trois clients, MM. Claude Boulanger, Jean-Paul Isabel et Hector Nadeau. Les apaches ont ordonné aux clients de la Caisse de se coucher sur le plancher et ils se sont fait remettre un fort montant d'argent par les employés

de l'établissement. Ils ont ensuite pris la fuite dans une automobile stationnée devant l'immeuble qui loge la Caisse. Revenues de leur surprise et, il faut le dire, de leur frayeur, les personnes qui se trouvaient à l'intérieur de la Caisse sont sorties précipitamment pour apercevoir une puissante voiture démarrait en trombe et elles ont pu relever le numéro de la plaque d'immatriculation de cette voiture.

L'alerte a immédiatement été donnée aux forces policières de la région qui ont fait diligence pour fermer toute issue aux fuyards. L'attente des policiers ne devait cependant pas être longue car, quelques minutes plus tard, l'on apprenait qu'une collision frontale très grave venait de se produire sur la route

28, à environ un mille de Stornoway. Le sort avait voulu que l'automobile dont on avait relevé le numéro d'immatriculation sur les lieux du vol à main armée soit impliquée dans cette collision. Elle avait heurté de plein fouet une voiture arrivant de Ste-Marguerite de Lingwick et dans laquelle prenaient place trois personnes de cette localité: M. Clermont Blais, 21 ans, son amie Louise Lapointe, 18 ans et M. Daniel Blais, 19 ans. Ce dernier se rendait chercher son amie à Stornoway. Il devait perdre la vie dans la collision. Pour leur part, ses compagnons de voyage subissaient des blessures qui nécessitaient leur hospitalisation à l'hôpital St-Joseph, de Lac-Mégantic. Quant aux deux occupants de l'autre voiture, ils étaient blessés, l'un si sérieusement que son compagnon devait l'abandonner dans la voiture démolie et s'éloigner en claquant du lieu de la tragédie. Il devait être appréhendé quelques instants plus tard par des agents de la Sûreté du Québec du détachement de Lac-Mégantic, sous le commandement du caporal Gilles Carrier. Avec son compagnon resté dans l'automobile, il était transporté sous bonne garde au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke. Son comparse, avait, semble-t-il, subi une fracture au menton et des blessures au corps et aux jambes dans l'impact.

On avait arrêté deux suspects mais, selon le témoignage des personnes qui se trouvaient à l'intérieur de la Caisse Populaire de St-Romain au moment du vol, les bandits étaient au nombre de trois. C'est alors qu'un informateur a avisé les policiers qu'un inconnu portant une petite valise avait été aperçu dans les rues de Stornoway et qu'il était, selon toute vraisemblance, entré à l'hôtel de l'endroit. Le caporal Gilles Carrier et l'agent Michel Poulin se sont rendus à l'établissement indiqué et ils y ont effective-

ment trouvé un individu répondant au signalement donné. L'homme prenait une consommation au moment où les policiers ont fait irruption dans l'hôtel. Il n'a esquissé aucun geste de défense. Dans la valise qu'il avait près de lui, on a découvert un revolver de calibre .22 de même qu'une somme de \$8,700, soit un montant correspondant à celui qui avait été volé à St-Romain.

Il semblerait que, pour brouiller leurs pistes, les suspects aient décidé de se séparer à Stornoway, l'un d'entre eux devant sans doute emprunter un autobus pour rejoindre ses comparses à Sherbrooke. L'accident mortel survenu à peine une minute plus tard aurait réduit à néant les espoirs du trio.

Quoi qu'il en soit, il est probable que l'enquête que dirige le caporal Guy Bouchard, de l'Escouade des Vols à main armée de la Sûreté du Québec, révélera des détails supplémentaires et peut-être des faits assez troublants sur le vol à main armée de vendredi soir.

Les trois suspects sont présentement incarcérés à la prison commune de Sherbrooke.

L'une des meilleures installations pour le textile en Amérique du Nord

COATICOOK (RR) — L'installation de 78 nouveaux métiers à l'eau (Ater Jets) fabriqués par Nissan du Japon, fait de l'usine de Celanese Canada à Coaticook une des meilleures installations en fabrique de textile en Amérique du Nord, selon M. Paul Pelletier gérant de l'usine de Coaticook.

M. Pelletier faisait cette déclaration récemment, lors d'une visite organisée dans le but de faire connaître aux industriels et hommes d'affaires de Coaticook les améliorations apportées à l'usine de Coaticook. Parmi les personnalités, on retrouvait M. Henri Latulippe, député à Ottawa, les conseillers municipaux, Denis Dupuis, Jean-Marie Roy, André Bourgault, Rémi Roy et Fernand Comtois ainsi que plusieurs autres industriels et hommes d'affaires.

M. Pelletier a également fait savoir que l'installation des métiers Ater-Jets permet une plus grande production tout en produisant une excellente qualité de tissu. Actuellement on se sert des nouveaux métiers pour

tisser du nylon et du polyester qui servira à la fabrication de costumes d'auto-neige. Actuellement, les métiers instal-

lés à Coaticook, sont de trois fois plus rapide que les anciens métiers et ne sont pas encore à pleine production. Il

reste encore beaucoup de place pour l'expansion, selon M. Pelletier mais il y a également de nombreux obstacles à aplanir.



La direction de l'usine de Celanese Canada de Coaticook, avait invité quelques personnalités et hommes d'affaires de Coaticook à visiter leurs nouvelles installations, en l'occurrence les métiers à l'eau "Water Jets". On remarque sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Henri Latulippe, député fédéral, M. Robert Jones, de Montréal, directeur de la fabrication des tissus, M. Denis Dupuis, homme d'affaires de Coaticook et conseiller municipal ainsi que M. Paul Pelletier, gérant de l'usine. (Photo R. Ross, Coaticook)

Madeleine Jubinville décroche le titre de Reine

COATICOOK (RR) — Madeleine Jubinville a décroché le titre de Reine du Carnaval Artisans 1972, la population s'est bien amusée. Les membres du comité d'organisation sont satisfaits, le carnaval de Coaticook est terminé.

Le couronnement de Madeleine Première, reine du Carnaval de Coaticook s'est fait samedi soir au cours d'une soirée dansante à l'école Sacré-Coeur après que le tirage au sort eût déterminé le choix de la candidate au titre.

Pour déterminer la gagnante, on avait placé dans une boîte un nombre de capsule contenant le nom de chacune des trois candidates, Mlles Madeleine Jubinville, Carole Dionne et Johanne Vésina. Le nombre de capsules pour chacune des candidates était en rapport avec le nombre de livres de billets vendus.

Le couronnement de Madeleine Première, venait mettre un terme à toute une semaine d'activités sportives et de soirées. Des danses précédées d'un souper clôturèrent les deux principales activités du carnaval, le rallye sécurité pour auto-neiges et la joute de hockey mettant aux prises les membres du comité du Carnaval et les Etincelles de CHLT, rencontre qui s'est soldée par ailleurs par la première victoire de la saison de l'équipe des Etincelles, Jean Collard et Jean Arel ont été les artisans de la victoire tandis que Réginald Benoit et Robert Roy volaient la vedette du côté des Coaticooks.

La joute de hockey entre les Etincelles et l'équipe du Carnaval, qui a réuni un peu plus de 1,000 personnes à l'aréna de Coaticook a été suivie d'une ré-

ception à l'hôtel de Ville de Coaticook par les conseillers et d'un vin d'honneur. Par la suite, il y eut le souper du président suivi d'une soirée de danse à l'Épervier, au cours de laquelle on a procédé au tirage des billets gagnants.

M. Paul Chaloux, de la RR 1 à St-Isidore s'est mérité le premier prix de \$100, tandis que Mlle Yolande Lavigne de St-Herménégilde se méritait le prix de \$50. Le troisième prix de \$25, est allé à M. Roger Oumette, R R 3 Coaticook.

Rejoint au téléphone, au lendemain d'une épuisante fin de semaine, le président Hervé Larochelle s'est dit enchanté de la participation de la population d'autant plus que les recettes du présent carnaval vont entièrement à l'organisation du sport mineur de Coaticook. "Nous sommes très fatigués, mais aussi très contents des résultats obtenus et également très fiers du support de la population à chacune de nos activités carnavalesques."

"Maintenant que le carnaval 1972 est terminé de dire M. Larochelle, nous allons faire, une rétrospective de ce qui a semblé plaire le plus au public et nous en tiendrons compte l'an prochain."

A Coaticook, le carnaval était depuis plus de dix ans l'affaire du Comité de l'Amicale Sacré-Coeur. Mais cette année, il est apparu après les fêtes que le Comité de l'Amicale ne pouvait s'en charger cette année et c'est alors que la Locale de Coaticook de la Société des Artistes a décidé de prendre la responsabilité de l'organisation. Evidemment, le temps pressait et il a fallu faire très vite pour trouver des candidates au titre de Reine et tracer le pro-

gramme du carnaval. Mais on a réussi quand même à présenter quelque chose de potable et la population se mettant de la partie, ce fut un autre succès à Coaticook.



Mlle Johane Vézina dépose la couronne emblématique sur la tête de la nouvelle Reine élue, Madeleine Jubinville.

Circuit de souque à la corde MOLSON

EAST HEREFORD — Les équipes Martinville et Chartierville ont pris chacune trois points à l'ouverture de la seconde saison d'activités du Circuit de souque à la corde Molson, qui a eu lieu à la salle paroissiale d'East Hereford en fin de semaine.

C'est devant quelque 300 personnes que Martinville s'est mérité trois points aux dépens de East Hereford, tandis que dans la seconde rencontre au programme, Chartierville faisait de même aux dépens de St-Herménégilde. Pour leur

part, Ste-Edwidge et St-Mathias se sont mérités chacun un point et demi, avec un gain et un match nul.

Cette première compétition, du circuit du président Clarence Dallaire, était organisée dans le cadre du carnaval de l'endroit. Dimanche prochain, les six formations seront à Martinville, à 1h30, pour disputer la victoire dans le cadre du carnaval d'hiver local. Martinville jouera contre St-Herménégilde, Chartierville contre Ste-Edwidge et St-Mathias contre East Hereford.

Initiatives locales: deux nouveaux projets

ST-MALO — M. Omer Dionne, député du comté de Compton, a fait savoir dans un communiqué de presse que le gouvernement provincial vient d'accepter deux nouveaux projets dans le cadre des initiatives locales.

Le premier, dans le canton de Clifton, à St-Malo, est de l'ordre de \$54,990 pour l'aménagement et l'ensemencement d'un lac. Cette subvention créera 34 nouveaux emplois.

Par ailleurs, deux subventions totalisant un montant de \$27,860 seront octroyées au village de La Patrie pour l'aménagement de sentiers de moto-neige, pour la réparation d'un réservoir d'aqueduc, pour la

confection de trottoirs, ainsi que pour l'embellissement des rues. Ces deux subventions contribueront à créer 23 nouveaux emplois.

M. Dionne a souligné qu'il "fait maintenant se demander si les projets ont réellement été acceptés par Ottawa, Québec a dit oui. Nous saurons dans quelques jours la décision d'Ottawa", de dire M. Dionne.

D'autre part, le député de Compton a expliqué que les travaux de voirie, d'hiver pour combattre le chômage, soit la courbe à Birchton, sont interrompus à cause de l'hiver. La firme Boisvert reprendra les travaux au printemps et aura jusqu'en juin pour les terminer.

J.-G. Charland champion provincial au bercethon

ASCOT CORNER, (GP) — Jean-Guy Charland, d'East Angus, fils de M. et Mme Henri Charland, scaphandrier vient de décrocher le championnat provincial lors d'un bercethon qui se tenait à l'Hôtel du Rivage, à Ascot Corner, en battant le record régional qui était détenu par Claude Côté, de Deauville, qui était de 69.5 heures. Guy Boisvert a acquis la quatrième place avec 50 heures et 35 minutes. Il était commandé par Ponchard Archers. En cinquième position, l'on retrouve Donald Labrecque, d'East Angus, avec 48.35 heures. Il était commandé par Bertrand Fortin, de Larochelle et Frère, de Sherbrooke. Mme Rosby était commandée par la Marguerite Blanchette et le grand champion: Jean-Guy Charland était commandé par: Charland, Gigault et Beauchamps Inc. et par Ben B.B.Q. d'East Angus.

Bercethon

Au début de la compétition, 20 bercethons se sont inscrits au bercethon qui a débuté à 10 heures 15 minutes jeudi soir.

Vendredi soir, sept bercethons avaient démissionné ou avaient été disqualifiés. Samedi soir, cinq bercethons étaient demeurés à leur chaise et dimanche soir, il ne restait que Mm Simone Rosby, de Deauville, championne régionale, Jean-Guy Charland et Jean Richer, d'Ascot Corner qui se sont faits une dure lutte et qui ont ensemble brisé le record régional et provincial. Le record régional a été brisé exactement à 7.45 p.m. et le record provincial à 10.15 minutes. Après une longue lutte, M. Jean Richer s'est endormi et a été disqualifié après 72 heures et 10 minutes. Il était commandé par: Laurentine Patates Chaps.

Les deux compétiteurs qui se disputaient la bourse de \$300: Mme Simone Rosby a démontré un courage et une force extraordinaire en berçant pendant 74 heures et 37 minutes. Elle n'a démontré de la fatigue apparente qu'une vingtaine de minutes avant de capituler. Elle a

Trophées

La remise des bourses et des trophées aura lieu dimanche, le 12 mars, à 3 heures p.m. et les 15 dernières personnes recevront chacune un trophée. La remise sera suivie d'un souper canadien à l'Hôtel Du Rivage à Ascot Corner.

Le propriétaire de l'Hôtel M. Armand Simard, les organisateurs désirent remercier ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de ce bercethon et il ne sera pas surprenant si la même expérience se répète l'an prochain.

Soirée d'information de la firme d'évaluation

ST-DENIS-DE-BROMPTON — La firme d'évaluation a tenu une soirée d'information, à l'occasion de l'assemblée du conseil municipal de St-Denis-De-Brompton.

Les changements de modalités en rapport avec le bill 48. On sait que l'évaluation de St-Denis-de-Brompton devra passer de 33 à 35 pour cent à 100 pour cent. Evidemment, il y aura un ajustement quant au taux de taxation.

Les évaluateurs ont expliqué